

# Le Président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans le corps des walis

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, a annoncé jeudi un communiqué de la présidence dont voici le texte intégral: "Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a procédé ce jour à un mouvement partiel des walis et des walis délégués."

P. 24



Horaires des prières

Fajr: 05h09 Dohr: 12h39

Asr: 16h01 Maghreb: 18h39 Isha: 19h58

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 28 - Samedi 29 septembre 2018 - 18-19 Muharam - N° 2024 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1€

**MÉTÉO**

Alger	: 26°	14°
Oran	: 28°	17°
Annaba	: 29°	17°
Béjaïa	: 24°	14°
Tamanrasset	: 36°	27°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

FÊTE NATIONALE DU TURKMÉNISTAN  
**Le Président Bouteflika félicite son homologue turkmène Gurbanguly Berdimuhamedov**

P. 24

ALGÉRIE-AFRIQUE  
**Les syndicalistes africains rendent hommage au Président Bouteflika pour ses efforts à l'instauration de la paix sur le continent**

P. 6

73<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES  
**Intense activité de M.Messahel à New York**

P. 6

## HABITAT :

# «200.000 nouveaux logements au titre du programme 2019»



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé jeudi à Tiaret que 200.000 nouveaux logements de différents programmes à travers le pays sont réservés au titre du programme de 2019.

P. 5

## COMMUNICATION

**M.Kaouane : Le soutien de l'Etat à la presse est «immuable»**

P. 24



## ARMÉE

**Gaïd Salah : «L'information et la communication ont un rôle "vital" dans le renforcement des efforts de l'institution militaire**

P. 3



## SANTÉ

**NUTRITION :  
On ne devrait pas dépasser 6 morceaux de sucre par jour**

Pp 12-13

## F BALL

UNAF:

**Réunion du comité exécutif le 30 septembre à Sharm El-Cheikh (Egypte)**

Le comité exécutif de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF) se réunira le 30 septembre à Sharm Cheikh, en Egypte, en marge des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire de la Confédération africaine de football (CAF), a indiqué mercredi le site officiel de l'instance.

P. 21

PARLEMENT  
RESTAURATION  
SCOLAIRE:

**M.Bedoui :  
«Une aide financière de plus 26 milliards DA allouée annuellement»**

P. 4

## MDN

LUTTE CONTRE  
LE TERRORISME

**Reddition d'un terroriste à Tamanrasset**

► 4 casemates pour terroristes détruites à Tipaza, Chlef et Tizi Ouzou

P. 24

## JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE À CONSTANTINE 14<sup>es</sup> Journées nationales de neurologie

La Société algérienne de neurologie et de neurophysiologie clinique (SANN), organise les 27, 28 et 29 septembre à Constantine, les 14<sup>èmes</sup> Journées nationales de neurologie.

Parmi les thèmes rete-

nus : Les céphalées, les accidents vasculaires cérébraux et les maladies rares.

Des ateliers sur les pathologies inflammatoires, des communications libres et des communications affichées sont également programmés.



## Horaire des prières

Samedi 19 Moharam 1440

Fajr	05:09
Dohr	12:39
Asr	16:01
Maghreb	18:39
Isha	19:58



## CE MATIN À MÉDÉA Commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la mort de «Ahmed Hadj Mehdi»

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera samedi 29 septembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la mort de «Ahmed Hadj Mehdi» dit Arslane.



## ANR Conférence nationale des Bureaux de wilayas

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, présidera ce matin à partir de 9h30, au niveau de l'hôtel Dar Diaf de Bouchaoui (Alger), l'ouverture des travaux de la conférence nationale des Bureaux de wilayas de l'ANR.

## AÏN DEFLA Célébration du 13<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation

Sous le patronage du ministre de la Communication, M. Djamel Kaouane, et à l'occasion de la célébration du 13<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, la Radio algérienne, organise aujourd'hui, au niveau de la maison de la culture de l'Emir Abdelkader de Aïn Defla, un riche programme d'activité qui comprend,



entre autres, une conférence, à partir de 9h, sur la réconciliation et son impact sur le développement national.

## AUJOURD'HUI À DAR EL-IMAM Ouverture de la saison culturelle du CCI

À l'occasion de la célébration du 13<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aïssa, présidera samedi 29 septembre à partir de 10h, à Dar El-Imam, la cérémonie d'ouverture de la saison culturelle du Centre culturel islamique.



## MPA Clôture des travaux de l'université d'été

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera aujourd'hui à partir de 12h, au complexe «Adim» de Zemmouri (Boumerdès), la cérémonie de clôture des travaux de l'université d'été du parti.

## JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE À LA SAFEX Salon du Sport et de la remise en forme

Le Palais des Expositions des Pins Maritimes, abrite jusqu'au 29 septembre, la 2<sup>e</sup> édition du Salon du Sport et de la Remise en Forme (Sporeform). Une cinquantaine d'opérateurs prennent part à cette manifestation.

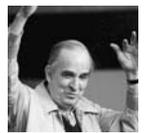


## Météo

	Max	Min
Alger	26°	14°
Oran	28°	17°
Annaba	29°	17°
Béjaïa	24°	14°
Tamanrasset	36°	27°

## LE 30 OCTOBRE À LA SALLE IBN ZEYDOUN Célébration du centenaire d'Ingmar Bergman

À l'occasion de la célébration du centenaire d'Ingmar Bergman, l'Office Riadh El Feth, organise du 1<sup>er</sup> au 6 octobre à la salle Ibn Zeydoun, des séances de projections d'une sélection des films légendaires d'Ingmar Bergman.



## LES 14 ET 15 NOVEMBRE AU CHU DE TIZI-OUZOU 24<sup>es</sup> Journées médico-chirurgicales

Le Centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, organise les 14 et 15 novembre 2018, les 24<sup>èmes</sup> Journées médico-chirurgicales. Au programme, des tables rondes sur : Les défis de la biologie, les tumeurs neuro endocrines, les pathologies du sommeil, les manifestations ophtalmologiques des maladies inflammatoires, la responsabilité médicale et les lymphomes non hodgkiniens agressifs à grandes cellules.

## CET APRÈS-MIDI AU PALAIS DES RAÏS Rencontre consacrée à la présentation de la traduction en arabe du recueil de nouvelles «Femmes d'Alger dans leur appartement» d'Assia Djebar

Dans le cadre du programme «Café des langues», le Palais des Raïs, organise cet après-midi à partir de 14h, une rencontre consacrée à la présentation de la traduction en arabe du recueil de nouvelles «Femmes d'Alger dans leur appartement» d'Assia Djebar. La rencontre sera animée par le professeur Abdelkader Bouzida, Directeur du laboratoire de traductologie de l'université d'Alger et enseignant de littérature comparée.

## DU 5 AU 7 OCTOBRE À EL-OUED 4<sup>e</sup> Université du FCE

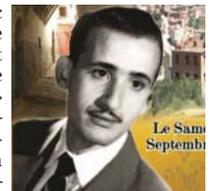
Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organise du 5 au 7 octobre à l'hôtel la Gazelle d'Or d'El Oued, la quatrième édition de son université sous le thème : «Une entreprise intelligente pour une économie nouvelle». Cette thématique s'est imposée d'elle-même, eu égard aux enjeux liés à la transformation de l'économie nationale. Dans ce contexte particulier, l'entreprise algérienne est en train d'émerger en tant que force motrice dans le développement économique et social du pays. Sa contribution à l'effort de création de richesse et d'emploi s'affirme de plus en plus dans la sphère hors hydrocarbures.



Cependant, la bataille de la compétitivité demeure son plus grand défi dans l'environnement mondial actuel où la survie d'une entreprise dépend de ses capacités d'innovation. Cet événement phare regroupera des membres du FCE, des décideurs économiques, des représentants de la société civile ainsi que des experts pour échanger et débattre sur ce thème crucial.

## AUJOURD'HUI À LA MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAÂMERI Hommage à «cheikh Hssissen»

En collaboration avec l'association culturelle «Anadhi» de Ain Zaoui et l'association «Les amis de la rampe Louni Arezki» Casbah d'Alger, la Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou rendra hommage à cheikh Hssissen samedi 29 septembre 2018 à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri.



## CET APRÈS-MIDI AU TR DE BÉJAÏA Rencontre avec Ahmed Cheniki

Le Café littéraire de Béjaïa, organise cet après-midi à partir de 14h, au Théâtre régional Malek-Bouguermouh, une rencontre avec Ahmed Cheniki, journaliste et maître de conférences de littérature de la langue française à l'université de Annaba.

ANP

## Gaïd Salah: l'information et la communication ont un rôle «vital» dans le renforcement des efforts de l'institution militaire

Le général corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a mis l'accent jeudi sur le rôle «vital» de l'information et la communication dans le renforcement des efforts et dans la protection de l'institution militaire et de ses personnels contre tous les risques et les fléaux.



Dans une allocution d'orientation prononcée à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de l'Ecole Supérieure Militaire de l'Information et de la Communication, à Sidi Fredj en 1ère Région militaire, le Chef d'état-major de l'ANP a mis l'accent sur «le rôle vital de l'information et la communication dans le renforcement des efforts et dans la protection de notre institution militaire et de ses personnels contre tous les risques et les fléaux, ce qui nécessite de nous tous de consentir davantage d'efforts laborieux et dévoués pour Allah et au service de la Patrie et aussi par fidélité au serment de nos valeureux chouhada et moudjahidine qui ont hissé si haut la voie du droit et qui sont toujours au sommet de la gloire», indique un communiqué du MDN.

Accompagné du commandant de la 1ère RM, des chefs des départements du MDN et de l'état-major de l'ANP et des directeurs et chefs des services centraux, le général du corps d'Armée a exhorté, lors de cette allocution diffusée via visioconférence aux unités et Ecoles à travers les six RM, «l'ensemble à suivre l'exemple des sacrifices et des hauts-faits de nos valeureux chouhada et moudjahidine qui se sont donnés corps et âmes pour la Patrie et pour que l'Algérie puisse vivre libre, indépendante et souveraine».

M. Gaïd Salah a dans ce cadre rappelé la stratégie globale adoptée par l'ANP dans le domaine de l'information et de la communication.

«Une stratégie, a-t-il affirmé, qui émane de la doctrine de notre glorieuse révolution libératrice et de ses nobles valeurs.

Une stratégie éclairée par notre profondeur historique nationale qui recèle tant de gloires et de hauts-faits, et qui s'adapte avec les fondements de notre identité nationale et avec nos propres particularités.

Une stratégie capable de mettre en place un système de défense nationale avec des missions intégrées et une performance cohérente».

«Dans cette perspective et dans le cadre de la vision stratégique globale de la communication au sein de l'ANP, et en étant pleinement conscient de l'importance majeure que revêtent l'information et la communication dans les armées et les guerres modernes, et avec l'avènement de la révolution de l'information et des télécommunications dans le monde, et partant de notre

conviction de l'importance, plutôt du devoir de relever les défis imposés par le phénomène de la mondialisation qui vise à manipuler l'opinion publique mondiale et à la modeler selon une seule vision économique, sociale et culturelle où s'effondrent les particularités et les fondements de l'identité nationale des peuples, nous avons œuvré tout au long de ces quelques dernières années à raffermir le système de l'information et de la communication au sein de l'Armée», a-t-soutenu.

M. Gaïd Salah a estimé que ce système de l'information et de la communication est un outil «efficace» de communication et de contact direct avec les personnels, ce qui permet, a-t-il déclaré, «de booster leur moral et de faire régner un climat de travail adéquat capable de garantir l'aboutissement des efforts opérationnels d'une part, et de mettre en place un système efficace de communication avec l'opinion publique nationale et mondiale».

«Une communication, a-t-il ajouté, qui s'articule intrinsèquement sur la crédibilité et la responsabilité et qui s'adapte aux enjeux actuels dans notre espace régional et international.

Une communication qui appuie notre corps de bataille sur le terrain, qui motive davantage et qui maintient cet esprit de détermination, de patriotisme et de sacrifice pour la Patrie, d'une autre part».

A l'issue de la cérémonie d'accueil et de l'inauguration de l'Ecole, le général de corps d'Armée a suivi un exposé global sur l'Ecole et ses missions, présentée par son commandant, portant sur la situation générale de ce nouvel établissement de formation, qui vient renforcer l'appareil de formation de l'ANP.

Après avoir visité quelques composantes de l'Ecole et en compagnie du général-major Ali Sidane, commandant de la 1ère RM et du directeur de la Communication, de l'Information et de l'Orientation de l'état-major de l'ANP, le général de corps d'Armée a, également, insisté lors de cette réunion avec les cadres et les stagiaires de l'Ecole, sur le soutien «éminent» et l'importance «capitale» d'investir dans la composante humaine, comme étant la première priorité de l'ANP et un investissement des plus nobles, qui est à même d'assurer les objectifs de développements aspirés.

«Dans ce contexte précisément, il m'incombe d'insister devant vous

encore une fois, que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, tient, grâce au soutien dont jouit nos Forces armées de la part de Son Excellence Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, à apporter au système de formation de l'ANP un soutien permanent et un appui indéfectible, puisque la mission de ce dernier ne se limite pas à la qualification, l'ancrage des compétences et de l'enseignement des connaissances et des sciences militaires, mais aspire également, à travers l'enseignement général, à former des personnes engagées envers leur serment pour leur Armée et leur Patrie, aptes à s'adapter à la nature des missions assignées, conscientes de ce qui se passe autour d'elles, convaincues de l'importance du référentiel historique, et de son rôle dans la consolidation du sens du devoir et de l'enracinement de l'esprit de loyauté envers leur Pays».

«Ainsi, se concrétise aujourd'hui le renforcement de notre appareil de formation, par ce nouvel édifice de formation qu'est «l'Ecole Supérieure Militaire de l'Information et de la Communication», qui assure une formation militaire supérieure et qualitative aux cadres de l'Institution militaire, dans les domaines de l'Information et de la Communication, et fera sortir des cadres compétents dans leurs domaines de spécialisation, capables de remplir le rôle qui leur est assigné, au niveau des différentes structures et unités de l'ANP, avec sérieux et professionnalisme, des cadres talentueux et émérites, que nous voulons pleins de valeurs nationales et d'esprit de responsabilité, qui maîtrisent avec aise les différents métiers de l'information et de la communication, avec talent et technicité, aptes à exercer leurs missions avec mérite, aussi bien pour la communication interne que pour la communication externe, et en toutes conditions et circonstances», a-t-il conclu.

M. Gaïd Salah a suivi, à l'issue de la rencontre, quelques suggestions et interventions des cadres et des stagiaires de l'Ecole, et qui se sont axées toutes sur le rôle sensible et primordial que jouent l'information et la communication dans la protection de notre institution militaire et de ses personnels contre tous les risques et les fléaux.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME 4 casemates pour terroristes détruites à Tipaza, Chlef et Tizi Ouzou

Quatre (04) casemates pour terroristes, deux (02) bombes de confection artisanale, des denrées alimentaires et d'autres objets ont été découverts et détruits jeudi à Tipaza, Chlef et Tizi Ouzou par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche et de ratissage à Tipaza, Chlef et Tizi Ouzou / 1 RM, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 27 septembre 2018, quatre (04) casemates pour terroristes, deux (02) bombes de confection artisanale, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et d'autres objets», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset/6 RM, (21) contrebandiers et saisi (06) groupes électrogènes, (03) marteaux piqueurs et (03) motocyclettes, tandis qu'un autre détachement à Tébessa /5 RM, a intercepté quatre (04) individus et saisi deux (02) fusils de chasse, une quantité minutions, des moyens de liaison, un (01) véhicule, une (01) paire de jumelles et d'autres objets, ajoute-t-on de même source.

Par ailleurs, des Gardes-frontière et des éléments de la Gendarmerie Nationale ont déjoué des tentatives de contrebande de (7160) litres de carburants à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/ 5 RM et El Oued/4 RM, tandis qu'un individu a été intercepté, et (02) kilogrammes, (98) grammes de kif traité, (60) comprimés psychotropes et une motocyclette ont été saisi à Bordj Badji Mokhtar /6 RM et Guelma/5 RM.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté (49) immigrants clandestins de différentes Nationalités à Tamanrasset/6 RM, Ouargla et Djanet/4 RM, conclut le communiqué du MDN.

## Reddition d'un terroriste à Tamanrasset (MDN)

Un terroriste dénommé «El Hemmal Kana», dit «Abou Khaled», qui avait rallié les groupes terroristes en 2006, s'est rendu mercredi aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 26 septembre 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset en 6 Région militaire», a précisé la même source.

Il s'agit en l'occurrence du dénommé «El Hemmal Kana», dit «Abou Khaled», qui avait rallié les groupes terroristes en 2006, a ajouté la même source, relevant que ledit terroriste était en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'un chargeur garni de munitions.

Dans le même contexte, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit une casemate pour terroristes et une bombe de confection artisanale, et ce, suite à des opérations de recherche et de ratissage menées à Tizi-Ouzou et Chlef/1e RM, a fait savoir la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, à El Oued/4e RM, un narcotraffiquant à bord d'un véhicule touristique chargé de 10 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, lors d'opérations distinctes menées à Batna et Tébessa/5e RM, 8.750 cartouches de différents calibres et divers outils pour leur remplissage, a conclu le communiqué du MDN.

## PARLEMENT

### RESTAURATION SCOLAIRE:

# Bedoui : «Une aide financière de plus 26 milliards DA allouée annuellement»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui a révélé, jeudi à Alger que le budget de l'Etat consacrait annuellement une aide financière annuelle de 26,5 milliards DA à laquelle s'ajoute la contribution de la Caisse de solidarité des Collectivités locales, destinée à la prise en charge de la restauration scolaire et la distribution de repas au profit de plus de 3.7 millions d'élèves du cycle primaire.

Répondant à une question orale du député Fatma Saidi concernant les mesures à prendre pour combler le déficit enregistré dans les dépenses inhérentes à la restauration scolaire au niveau de certaines communes, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Bedoui a indiqué que «le budget de l'Etat consacre une aide annuelle de 26,5 milliards DA au profit des Collectivités locales pour la prise en charge des dépenses inhérentes à la restauration scolaire, outre les affectations allouées annuellement par la Caisse de solidarité des collectivités locales à cet effet, pour éviter tout dysfonctionnement à cause du manque de ressources financières au niveau de plusieurs communes».

Soulignant que le décret exécutif n° 03-18 autorise les wilayas et communes recelant des ressources financières importantes ainsi que les associations de parents d'élèves à contribuer à «l'amélioration de la qualité des repas, le ministre a rappelé que les wilayas «avaient contribué», au titre de l'exercice 2018, à l'amélioration des repas avec plus de 1,3 milliard DA, et ce pour la consécration «du principe d'équité et d'égalité des chances entre tous les élèves dans la poursuite de leurs études selon une démarche participative».

A ce propos, il a mis en exergue «le caractère obligatoire» des dépenses inhérentes aux cantines scolaires inscrites comme dépenses obligatoires dans le budget communal.

Il a fait savoir que ces subventions avaient été réparties «selon le coût du repas estimé à 55 DA pour les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux et à 45 DA pour les wilayas du Nord et ce, pour assurer les repas de

plus de 3,7 millions d'élèves soit 85% des élèves du cycle primaire», ajoutant que 95% des cantines scolaires avaient été ouvertes, au niveau national, lors de la rentrée scolaire 2018-2019.

«Après avoir confié la gestion des cantines aux Assemblées populaires communales (APC) en janvier 2017, des lacunes ont été enregistrées mais rattrapées de manière progressive notamment à travers la promulgation du décret exécutif 03-18 de janvier 2018 fixant les dispositions applicables aux cantines scolaires et définissant les normes de prise en charge de la restauration scolaire», a rappelé M. Bedoui.

Le ministre a indiqué, en outre, que «la ressource humaine qualifiée des APC a été renforcée, par le recrutement de 45.000 agents dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle en faveur des jeunes diplômés en restauration», ajoutant que cette opération «est effectuée en coordination avec le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels et celui de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale en vue d'assurer «une bonne gestion» des écoles et des cantines.

«Et pour encourager l'esprit d'initiative et la modernisation des modes de gestion visant à limiter l'intervention des collectivités locales dans la gestion directe des structures publiques, les cantines recourront à la gestion par délégation conformément aux dispositions du décret exécutif relatif aux délégations des structures



du Service public à travers l'implication des petites entreprises spécialisées dans la restauration, selon un cahier de charges garantissant les normes d'une alimentation saine et équilibrée», a souligné M.

Bedoui qui a affirmé que d'autres opérations seront lancées pour la réhabilitation de toutes les cantines atypiques dont le nombre est estimé à 5.901 cantines» outre «une éventuelle contribution des parents d'élèves, selon les cas».

Le ministre a indiqué que «conformément» aux instructions du Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika «la commission multisectorielle chargée de la préparation de la rentrée scolaire a accordé la priorité au cycle primaire» à travers «un programme complémentaire» pour lequel une enveloppe financière de 15 milliards DA a été affectée à la gestion et l'entretien des écoles ainsi qu'une autre enveloppe d'un montant de 2,6 milliards DA destinée à la fourniture et à la maintenance des appareils de chauffage et de climatisation, outre l'acquisition de «3.500 bus scolaires pour renforcer la flotte du transport

scolaire au profit des écoliers avec un montant de 25 milliards DA, dont 2000 seront réceptionnés avant fin 2018 (721 bus réceptionnés en septembre et 1500 bus livrables en 2019).

Il a affirmé que son secteur «veillait constamment au respect scrupuleux de l'hygiène», en donnant des instructions aux walis, en vue de garantir l'hygiène au niveau des établissements éducatifs, en intensifiant les opérations de contrôle et en effectuant «des visites d'inspection inopinées», notamment au niveau des cantines scolaires afin de s'enquérir du degré de respect des règles d'hygiène et d'assurer un climat propice».

Il a été procédé à l'envoi de «missions d'inspection dans chaque wilaya, assurées par une centaine de cadres en deux étapes dont la première a touché 2681 écoles primaires en février dernier tandis que la deuxième a concerné 3197 écoles durant le mois de juillet dernier», a-t-il dit.

«Tous les moyens ont été mobilisés afin de prendre en charge le dossier de la scolarisation dans les meilleurs conditions», a rappelé M. Bedoui.

## LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, FATIMA ZOHRA ZEROUATI

### «Lutter contre les points noirs entravant la gestion des collectivités locales»

La ministre de l'environnement et des énergies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a souligné, jeudi, à Oran, la nécessité de surmonter les écueils entravant la gestion des collectivités locales, dont le recouvrement de la fiscalité locale.

Intervenant à une journée d'étude régionale sur la fiscalité locale, initiée par l'APW et le Club des entrepreneurs et investisseurs, la ministre a estimé que la fiscalité locale a un grand rôle dans la chaîne du développement local et son recouvrement est à la charge de la commune pour améliorer le cadre de vie du citoyen.

Mme. Zerouati a appelé à «multiplier les ateliers de formation au profit des élus locaux pour améliorer leurs performances et leur gestion. Pour elle, «le recouvrement de la fiscalité peut régler des problèmes dont souffre l'environnement, améliorer le cadre de vie, créer une croissance et offrir des opportunités aux investisseurs».

La ministre a considéré qu'il est impossible d'améliorer les performances locales et les conditions de vie des citoyens et créer un climat d'investissement propice sans une vision claire des revenus locaux.

D'autre part Mme Zerouati a souligné que «le recouvrement de la fiscalité écologique reste dérisoire en dépit des prérogatives dévolues à la commune», avant d'appeler les élus locaux à réfléchir sur le mode de recouvrement de cette fiscalité en contrepartie des services fournis au citoyen.

De son côté, le directeur de la politique fiscale au ministère des finances, Mohamed Abbès Mahirzi a relevé que «le rendement de la fiscalité au niveau des collectivités locales a progressé à l'échelle nationale pour atteindre les 11% entre 2007 et 2017».

«C'est un indicateur très positif», a-t-il estimé, appelant à «poursuivre le recouvrement des ressources financières permettant de couvrir les besoins des communes afin qu'elles puissent jouer un rôle important dans le développement humain et l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Le même responsable a insisté sur «la nécessité de former des cadres de collectivités locales dans le domaine des techniques de budget, de la fiscalité et des finances pour initier des réformes, améliorer le volume de ressources financières des collectivités et atténuer la tension sur le budget de l'Etat».

M. Mahirzi a plaidé pour un nouveau modèle économique basé sur la diversification de l'économie hors hydrocarbure et la rationalisation des dépenses publiques.

Il a également insisté sur la nécessité d'accroître le rendement de certaines taxes au niveau local, comme celles relatives au foncier.

Pour sa part, la directrice régionale des impôts, Metouki Hassina, a abordé les recettes des communes pouvant être recouvertes au titre de la fiscalité locale notamment la taxe sur l'immobilier, sur les constructions, sur la publicité, sur les séjours et autres charges écologiques, dont la taxe sur les pneus en caoutchouc importés ou fabriqués localement et la taxe visant à lutter contre le stockage des déchets industriels spéciaux et dangereux, en plus de la taxe sur les huiles et graisses. Pour rappel, cette rencontre régionale a été marquée par la présence des élus, des responsables d'APW, des trésoriers, des receveurs municipaux, d'experts économiques, d'entrepreneurs et d'investisseurs de la région Ouest du pays.

APS

## LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUIA :

### «La numérisation de l'administration permettra de faciliter la gestion des biens fonciers»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé jeudi que la numérisation et l'informatisation des procédures foncières permettront à court terme l'amélioration du service public en matière de conservation foncière et la simplification de la délivrance du livret foncier.

Répondant à un député lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) sous la présidence de M. Said Bouhadja, le ministre a précisé que le projet de numérisation, en cours de concrétisation, mettra fin à la lenteur des procédures foncières et facilitera le travail pour tous, rappelant que l'article 89 de la loi de finances 2018 prévoit la mise en place d'un nouveau mécanisme simplifié pour permettre aux propriétaires et détenteurs de propriétés de régulariser leur situation et d'obtenir des livrets fonciers.

Concernant le retard accumulé dans la délivrance des livrets fonciers dans la wilaya de Mila, M. Raouia a indiqué que

la procédure exige le dépôt de dossiers conforme à la loi dont les documents diffèrent selon la situation juridique du foncier qui peut un être un bien indivis ou un héritage, précisant que l'opération se déroule «normalement» pour le foncier détenu en vertu d'acte publié par la Conservation foncière, aussi bien pour le domaine public que privé.

Le ministre a fait savoir que pour la wilaya de Mila, il existe des problèmes qui ont empêché la délivrance des livrets fonciers dans les délais et sur lesquels les services concernés travaillent pour les applanir, a-t-il ajouté.

Evoquant ces problématiques, le ministre a cité notamment des actes non correspondant plus à la situation foncière actuelle ou des actes sous seing privé non datés, l'absence d'informations sur l'identité des personnes concernées, des contentieux au niveau de la justice et la non-conformité d'informations figurant dans les documents officiels et les documents

présentés. M. Raouia a fait état également de biens non recensés en raison de l'absence de leur ayant droit durant le passage des équipes de cadastre et enregistrés donc sur un compte appelé compte des biens fonciers non réclamés.

A une autre question sur les mesures prises en vue d'instituer un statut particulier du Conservateur foncier et la création du poste de conservateur adjoint, le ministre a dit que la création de ce poste constituait l'une des préoccupations de l'administration, précisant que le Conservateur foncier joue également le rôle de commissaire gouvernemental puisqu'il garantit la bonne gestion du service dont il a la responsabilité.

Vu l'importance de ces missions, le ministère des finances œuvre à l'amélioration des conditions de l'accomplissement de ces fonctions, notamment à travers une série de mesures en vue de renforcer le réseau des conservations foncières.

## LE PRÉSIDENT DE L'APN, SAÏD BOUHADJA : «Le député tenu de connaître les problèmes des citoyens et de les transmettre aux pouvoirs publics»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a déclaré, jeudi à Alger, que le député «est constitutionnellement tenu d'être au fait des aspirations du citoyen, de s'enquérir de ses problèmes et de les transmettre aux pouvoirs publics».

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux d'une séance plénière consacrée aux questions orales, M. Bouhadja a indiqué que «le député est constitutionnellement tenu d'être au fait des aspirations du citoyen, de s'enquérir de ses problèmes et de les transmettre aux pouvoirs publics, en consécration de la cohérence entre l'instance exécutive et le pouvoir législatif et en concrétisation des réformes constitutionnelles décidées par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Soulignant que la question orale était «l'un des mécanismes de contrôle parlementaire permettant aux représentants du peuple et membres du gouvernement d'échanger pour trouver des solutions aux problèmes des citoyens», il a ajouté qu'elle donne aussi aux députés la possibilité d'interpeller les membres du gouvernement sur l'état d'avancement des programmes de développement, d'autant, a-t-il dit, que les secteurs ministériels «ont connu une dynamique de développement d'envergure dans le cadre du programme du président de la République, tant en ce qui concerne la modernisation des structures publiques et l'amélioration de leurs prestations qu'en ce qui a trait aux grandes réalisations dans le domaine des travaux publics et des ressources en eau.

Les questions posées et réponses apportées traduisent clairement la volonté participative de booster le développement national avec ses projections locales dans le cadre de la dynamique instaurée par les orientations et programmes du président de la République», a-t-il dit, appelant à «poursuivre efficacement ce processus».

À la fin de la séance, le président de l'APN a estimé que «les appels au président de la République de rester à la tête du pays impliquent la fidélité au président Abdelaziz Bouteflika et la considération pour ses efforts en faveur d'un sursaut de développement global, qui mérite d'être reconnu et préservé dans le cadre de la coopération et de l'action commune».

À l'ouverture des travaux, M. Bouhadja qui répondait à une question de la presse sur la campagne que mènent certains députés pour un retrait de confiance, s'est contenté de déclarer «ceci est infondé et n'est nullement à l'ordre du jour».

APS

## HABITAT : M. Temmar : «200.000 nouveaux logements au titre du programme 2019»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé jeudi à Tiaret que 200.000 nouveaux logements de différents programmes à travers le pays sont réservés au titre du programme de 2019.

Lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, le ministre a indiqué qu'il a été décidé, lors du Conseil des ministres présidé mercredi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la réservation de 200.000 logements toutes formules au titre du programme de 2019, dont 90.000 logements location/vente où 1.063 unités pour Tiaret destinés à satisfaire les souscripteurs ayant reçu des ordres de versements.

Le nombre des souscripteurs de la wilaya a atteint 7.826 selon les services de la direction de l'Habitat.

Le programme comprend, 60.000 aides à l'habitat rural dont 1.000 pour Tiaret qui est une wilaya jugée prioritaire dans ce genre d'habitat comme étant wilaya agricole des Hauts plateaux, selon le ministre qui a fait savoir que les travaux couverts par l'aide seront confiés à de petites entreprises et que le bénéficiaire achèvera le restant de la construction

Ajoutant que le programme comporte également 50.000 logements promotionnels publics (LPP) au niveau national, Abdelwahid Temmar a annoncé que la wilaya de Tiaret verra une vaste opération d'attribution de logements en fin d'année courante dont 1.029 logements AADL tout en insistant sur l'achèvement du programme actuel de cette formule soit 1.500 logements à Tiaret, à Ksar Chellala et à Mahdia pour le lancement du nouveau programme.

Au site de logements AADL à hai Zemala au chef-lieu de wilaya s'étendant sur une superficie de 320 hectares, le ministre a insisté sur sa dotation de toutes les commodités nécessaires en donnant la priorité aux infrastructures de santé, d'enseignement et de sécurité,



nonobstant les administrations publiques dont Sonelgaz, l'ADE et Algérie Poste et les structures de sport de proximité et de loisirs. Abdelwahid Temmar a, en outre, annoncé qu'une enveloppe de 500 millions DA a été allouée pour l'aménagement urbain des nouvelles cités d'habitat de la wilaya et une autre similaire à cet effet pour les lots d'auto-constructions, en plus de 50 millions DA pour

la réalisation d'un parc au site des 1.000 logements publics locatifs (LPL) à hai Zaaroura, qui a été également inspecté.

Par ailleurs, le ministre a présidé, à la maison de la culture «Ali Maachi» de Tiaret, une cérémonie de remise symbolique de clés de 400 logements AADL et 1.000 affectations de logements publics locatifs (LPL) et de clés de 100 LPP à hai Zaaroura.

## TRANSPORTS:

### Zaalane : «Dégel progressif de la deuxième tranche des projets du tramway»

Le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane a annoncé, jeudi, qu'il sera procédé au dégel progressif de la deuxième tranche des projets de tramway avec l'amélioration de la situation financière du pays.

«Ces projets concernent les wilayas de Batna, Annaba, Bejaia, Skikda, Tlemcen, Bechar, Tebessa, Blida et Djelfa» a précisé le ministre lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ces projets qui étaient sur le point d'être lancés après la désignation des sociétés de réalisation, ont été gelés, en 2015, en raison de la conjoncture financière difficile que connaissait le pays suite à l'effondrement des prix du pétrole, a rappelé le ministre.

Assurant que «Le gel desdits projets ne signifie pas leur annulation», le ministre a fait savoir que ces projets seront relancés «par ordre de priorité».

M. Zaalane a réitéré, dans ce cadre, la détermination de l'Etat à «poursuivre la réalisation de tous les projets ayant pour objectif de moderniser et d'améliorer les

moyens de transport et de faciliter le déplacement des citoyens», une action, a-t-il dit, qui sera concrétisée avec l'amélioration de la situation financière du pays.

Evoquant la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest vers le port d'Annaba, le ministre a souligné que ce projet «demeure l'une des priorités du secteur dans la région», soutenant, toutefois, que sa réalisation restait tributaire de l'amélioration de la situation financière du pays.

Le ministère avait réceptionné, en 2014, l'étude relative à ce projet avant de proposer son inscription au titre de la loi des finances 2015, l'opération n'a pas pu être réalisée en raison de la conjoncture économique difficile qu'a connu le pays.

Soulignant que toutes les conditions étaient réunies pour le lancement du projet et qu'il ne restait que son inscription budgétaire qui se fera avec l'amélioration progressive de la conjoncture financière, le ministre a ajouté que l'entrée en exploitation du complexe de phosphate à l'est du pays devra faciliter la réalisation de cette pénétrante.

D'une longueur de 28 km, la pénétrante

reliera l'autoroute à trois infrastructures importantes, à savoir le complexe sidérurgique d'El-Hadjar, l'aéroport international et le port d'Annaba et devra également contribuer au désengorgement la RN21.

S'agissant du renforcement des vols au niveau de l'aéroport Mustapha Benboulaïd de Batna, le ministre a fait savoir que cette question était «tributaire du taux d'occupation des avions qui ne dépasse pas, actuellement, 69 % pour les vols intérieurs et 65% pour les vols internationaux».

«Néanmoins, les efforts se poursuivront pour l'amélioration de la programmation des vols au service des voyageurs de la région», a affirmé M.

Zaalane, révélant que «le protocole du programme international des vols sera revu prochainement au service des aéroports internes».

S'agissant de la tranche restante du projet de la pénétrante reliant l'autoroute Est-ouest à Batna, le ministre a fait savoir que «cette tranche sera programmée prochainement».

## ENERGIES RENOUVELABLES:

### Guitouni : «Un appel d'offre national pour la production de 150MW dans un mois au maximum»

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a révélé jeudi que l'appel d'offre national relative à la production de 150 Mégawatt (MW) d'électricité de sources renouvelables avec des capacités de production locales sera lancé dans un mois au maximum. S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Guitouni a indiqué que «le cahier de charge relatif à l'appel d'offre national pour

la production de 150 MW d'électricité à partir de sources renouvelables avec des capacités de production locales sera lancé dans un délai d'un mois au maximum». Les entreprises intéressées par cet appel d'offre trouveront toutes les explications et les détails dans le cahier de charge, a-t-il ajouté. Le Programme national de développement des énergies renouvelables prévoit une production d'ici à 2030 de 22.000 mégawatts d'électricité de sources renouvelables, destinée au

marché intérieur, en plus de 10.000 mégawatts (MW) supplémentaires à exporter. Ce programme vise à préserver les ressources fossiles, prolonger durablement l'indépendance énergétique du pays et diversifier les sources de l'électricité. L'énergie de sources renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité. Cet objectif permettra de réduire plus de 9%

de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030 et d'économiser 240 milliards m3 de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans. A ce jour, le secteur a réalisé 400 MW à partir d'énergies renouvelables. Le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait mis l'accent lors de la réunion du Conseil des ministres tenue mercredi dernier sur la nécessité d'intensifier la dynamique afin de promouvoir le secteur des énergies renouvelables.

## ALGÉRIE-USA

## Le ministre des Moudjahidine reçoit l'ambassadeur américain à Alger

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a reçu jeudi, l'ambassadeur des Etats unis à Alger, John Desrocher, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le ministre s'est félicité des relations «excellentes» unissant les deux pays sous la sage direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, présentant, à cette occasion, un aperçu sur l'activité du ministère des Moudjahidine qui «veille à assurer aux moudjahidines et à leurs ayants-droit une prise en charge sanitaire, psychologique et sociale, et à préserver la mémoire collective».

A ce propos, M. Zitouni a exprimé la disponibilité de son secteur à coopérer et à échanger des expertises «au mieux des intérêts des deux pays et aspirations des deux peuples».

Pour sa part, l'ambassadeur américain s'est félicité du niveau des relations bilatérales, saluant la «grandeur» de la Guerre de libération algérienne qui a «unifié toutes les franges de la société algérienne dans la lutte pour la liberté et l'indépendance», ajoutant qu'il s'intéressait à tous les ouvrages traitant de la guerre d'Algérie.

M. Desrocher a, également, salué l'expérience algérienne en matière de prise en charge des moudjahidines et ayants-droit, ainsi que la préservation de la mémoire nationale collective, exprimant, à cette occasion, son souhait de voir les relations algéro-américaines se développer davantage à la faveur de l'intensification de la coopération et du partenariat entre les deux pays au mieux des intérêts mutuels des deux peuples.

## ALGÉRIE-INDONÉSIE

## M. Bedoui reçoit l'ambassadrice d'Indonésie au terme de sa mission en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, M.

Nouredine Bedoui a reçu, jeudi, l'ambassadrice de la République d'Indonésie, Mme Machrusah qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux responsables se sont félicités de la qualité des relations historiques unissant les deux pays, saluant la dynamique de coopération visant à échanger les expériences au service du développement local et de l'essor économique, a conclu le communiqué.

## ALGÉRIE - LIGUE ISLAMIQUE MONDIALE M. Ouyahia reçoit le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi à Alger le secrétaire général de la Ligue islamique mondiale, Mohamed Bin Abdulkarim Al-Issa qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlammallah. Pour rappel, une convention-cadre de coopération a été signée entre le Haut conseil islamique et la Ligue islamique mondiale. Elle porte sur l'échange d'expériences et l'organisation de manifestations scientifiques, ainsi que sur la recherche des voies et moyens de lutte contre l'extrémisme et la violence. La délégation de la Ligue islamique mondiale a entamé samedi, une visite en Algérie dans le cadre de la consolidation des relations de coopération avec les institutions et les instances similaires à travers le monde.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

## Les syndicalistes africains rendent hommage au président Bouteflika pour ses efforts à l'instauration de la paix sur le continent

L'Organisation de l'Unité syndicale africaine (OUSA) a rendu jeudi à Alger, à l'ouverture de la 41ème session de son Conseil général, un vibrant hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «pour ses efforts et sa contribution au développement socio-économique, à l'instauration de la paix, de la démocratie, de la justice sociale en Algérie et sur le continent africain».

Dans une motion de reconnaissance au président Bouteflika, lue par le représentant permanent de l'OUSA à l'Organisation internationale du travail (OIT) et au Bureau des Nations Unies à Genève (Suisse), Abdoulaye Lélouma Diallo, les syndicalistes africains ont également rendu un hommage «appuyé» au président Bouteflika «pour son parcours de Moudjahid, patriote et panafricaniste au service de la liberté et de la dignité des peuples».

Ils ont exprimé leur «profonde gratitude» et leurs remerciements «pour son soutien précieux aux travailleurs africains et au mouvement syndical panafricain, authentique et indépendant».

Les travailleurs africains ont renouvelé à cette occasion leur «confiance» et leur «éternelle reconnaissance» au chef de l'Etat «pour tous les bienfaits qu'il a apporté à l'Afrique».

L'OUSA a également relevé le parcours de «militant engagé» du chef de l'Etat «dans le mouvement national et panafricain pour la libération du peuple algérien et des peuples d'Afrique du colonialisme, de l'Apartheid et la défense de leurs intérêts à tous les niveaux».

Elle a souligné le rôle et les efforts «intenses» du président de la République «pour assurer la paix et la sécurité en Afrique en oeuvrant en permanence pour le règlement des conflits régionaux et la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de violence et d'extrémisme».

Les travailleurs et syndicalistes africains ont mis en avant «la valeureuse contribution» du chef de l'Etat à la mise en place «d'instruments et de cadres à même d'assurer le développement et la



prospérité des peuples et travailleurs africains à travers le Nepad et autres plateformes». Ils ont notamment mis en exergue «l'oeuvre historique de réconciliation nationale qui a rétabli la paix et la sécurité en Algérie après une longue tragédie», tout en appréciant le soutien du président Bouteflika, «sous diverses formes» aux travailleurs africains et au Mouvement syndical panafricain.

La cérémonie solennelle d'ouverture de la 41ème session du Conseil général de l'OUSA s'est tenue en présence du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, qui représente le président Bouteflika à ces travaux, ainsi que plusieurs autres membres du gouvernement. Organisée conjointement par l'UGTA et l'OUSA, cette session dont les travaux se tiennent à Alger du 22 au 29 septembre, est «dédiée spécialement au président de la République Abdelaziz Bouteflika». Selon le programme, la journée de ce

jeudi sera consacrée à l'examen et l'adoption du rapport d'activité de la précédente session du Conseil général qui s'était tenue en 2017 à Bamako (Mali) ainsi que le plan stratégique et le rapport financier de l'OUSA.

Depuis le lancement des travaux le 22 septembre, les syndicalistes ont célébré la «Journée internationale de solidarité», ont assisté à l'intervention du Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, sur le rôle des syndicats pour la promotion de la paix et la sécurité. Un panel de discussion sur le syndicalisme international et les nouveaux défis de solidarité était aussi au programme.

Le thème de la réunion de Bamako avait traité du «renforcement du Mouvement syndical panafricain pour l'avenir du travail et le développement inclusif durable en Afrique grâce au travail décents».

## ALGÉRIE - ONU

## Messahel s'entretient avec le SG adjoint du Bureau de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu jeudi à New York (Etats-unis) avec le secrétaire général adjoint du Bureau des Nations-unies pour la lutte contre le terrorisme, Vladimir Voronkov, en marge de la 73ème session de l'Assemblée générale de l'ONU.

L'entretien a porté sur la coopération entre l'Algérie et les Nations Unies dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notamment à la lumière des résultats de la Conférence de Haut niveau, tenue à New York les 28 et 29 Juin dernier.

M. Voronkov a exprimé ses remerciements à l'Algérie pour son apport «considérable» à la réussite de cette Conférence et son soutien constant au Bureau des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme.

Il a indiqué que l'Algérie compte parmi les alliés les «plus importants» de son Bureau eu égard à son «expérience unique et réussie» dans le domaine de la déradicalisation et de la lutte

contre le terrorisme, une expérience qu'il convient de partager davantage. M. Messahel a réaffirmé «l'engagement ferme» de l'Algérie pour la lutte contre le terrorisme et sa disponibilité à continuer à partager son expérience avec les Nations Unies et tous les pays du monde. Il a, dans ce cadre, rappelé les actions consenties par l'Algérie et les réunions qu'elles a organisées à Alger sur la lutte contre le terrorisme, en particulier dans le cadre du Forum Global de Lutte contre le Terrorisme (GCTF) et de la mise en œuvre du Mandat confié au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par les Chefs d'Etat africains en tant que Coordonnateur de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Afrique.

M. Messahel et M. Voronkov sont convenus de poursuivre la «concertation régulière» qui existe entre l'Algérie et l'ONU dans le domaine de la déradicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

## ALGÉRIE - CHINE

## Un groupe de journalistes chinois en Algérie pour la réalisation d'un film documentaire sur les atouts touristiques nationaux

Une délégation chinoise composée de 10 journalistes se rendra, vendredi à Alger, pour la production d'un film documentaire sur les atouts touristiques que recèle l'Algérie pour faire la promotion de cette destination, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Dans le cadre de la promotion de la destination Algérie, le ministère du Tourisme organise, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et l'ambassade d'Algérie en République populaire de Chine, une visite de prospection au

profit d'un groupe de journalistes chinois spécialisés dans le renforcement des échanges culturels et touristiques entre la Chine et autres pays, précise la même source. La délégation chinoise séjournera en Algérie jusqu'au 18 octobre prochain pour produire un film documentaire sur les potentialités touristiques que recèle l'Algérie.

Le tournage est prévu dans les wilaya d'Alger, Tipasa, Mostaganem, Tlemcen, Oran, Ghardaïa, El Oued, Biskra, M'sila, Boussaada, Sétif, Annaba, Constantine, Batna, Tamanrasset, Illizi et Djanet.

Cette initiative a pour objectif commercialiser et faire la promotion de la destination Algérie à l'étranger et en Chine, d'autant que les relations de coopération entre les deux pays sont «bonnes» et s'articulent autour de la convention de facilitation de déplacement des groupes de touristes chinois en Algérie et de facilitation de l'octroi des visas outre le mémorandum d'entente de coopération bilatérale portant réalisation de la ceinture économique de la route de la soie du 21e siècle, ajoute le communiqué.

## 41<sup>E</sup> SESSION DE L'OUSA: Louh met en avant l'importance de la solidarité du mouvement syndical en Afrique

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a mis en avant, jeudi à Alger, la nécessaire solidarité de l'Organisation de l'Unité syndicale africaine (OUSA) pour être une force de proposition efficiente au niveau international et peser dans les conventions conclues et les décisions prises.



Dans une allocution lors de la 41<sup>e</sup> session de l'OUSA, où il a représenté le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Louh a mis en exergue l'impératif du développement de la performance africaine, au niveau de son mouvement syndical, «avec la même cadence et efforts que dans les différents domaines», étant donné, a-t-il ajouté, que son objectif suprême demeure «l'édification d'une Afrique unie et solidaire».

«La défense de ses droits et intérêts reste tributaire de ses réalisations en termes d'intégration régionale et de la concordance et harmonie qu'il confèrent à ses visions», a-t-il affirmé.

Face aux batailles de la construction et du développement, de la stabilité, de la sécurité et de la paix, et des nombreux défis auxquels fait face le monde, il est temps pour tout un chacun de comprendre que «l'Afrique constitue une partie de la solution», a indiqué M. Louh qui a estimé que les organisations syndicales africaines doivent, grâce à leur solidarité, être une force de proposition efficace au sein des organisations internationales pour peser dans les décisions, les accords et les lois, au service de l'intérêt de l'Afrique et de ses peuples. Partant, soutient le ministre de la Justice «les lois et les règles internationales ne doivent plus être formulées en l'absence de l'Afrique, qui au demeurant, ne doit plus être perçue comme un simple grand marché pour les produits et marchandises de consommation».

C'est dans ce registre que s'inscrit le Nepad, initié par le président Bouteflika et d'autres dirigeants africains, a-t-il ajouté. Evoquant le rôle des travailleurs dans le continent africain et qui représentent «une force vive dans leurs sociétés», M. Louh a rappelé que la conviction du président de la République que «la paix, pour être permanente doit être fondée sur la justice sociale».

Le Gardé des Sceaux est revenu, dans ce sens, sur la vision «pertinente» développée par le président Bouteflika, le 7 juin 2005, en sa qualité d'invité d'honneur de la 93<sup>e</sup> session de la Conférence Internationale du Travail (CIT) à Genève, lorsqu'il a déclaré que «la mondialisation qui avance à grands pas soulève de fortes appréhensions à travers le monde».

Le président de la République avait, dans ce sens, rappelé que les peuples concernés au sud de la planète, particulièrement en Afrique veulent à mobiliser leurs capacités et demandent l'appui des pays développés pour donner à la mondialisation sa dimension humanitaire nécessaire. C'est cela même l'objectif de l'initiative du «Nepad» et la teneur du message adressé par l'Union africaine (UA) lors de son sommet extraordinaire à Ouagadougou en 2004 sur la question de la pauvreté et de l'emploi, avait-il ajouté.

Concernant l'Afrique toujours, M. Louh a indiqué que face à la poursuite des manifestations de l'injustice, la création de l'OUSA vient renforcer le processus de l'unité africaine, ouvrant la voie à l'apparition de plusieurs traités et conventions,

inspirées des principes même de la loi constitutive de cette organisation «ce qui est à même de contribuer à créer un véritable développement dans le continent, mettre ses ressources au service de ses enfants, améliorer le mode de vie de ses populations et promouvoir les valeurs humanitaires et les fondements de l'Etat de droit».

Il a affirmé, dans ce registre que le respect des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives, l'égalité homme-femme dans les droits et devoirs, la bonne gouvernance politique et économique, la promotion de la transparence, la lutte contre la corruption, la modernisation de l'entreprise et la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, sont autant de principes en faveur desquels le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'a cessé de lutter partant de sa conviction que ses valeurs sont la clé de tout progrès solide.

Concernant l'Algérie, qui a pu dépasser la tragédie nationale et recouvrer sa sécurité et sa stabilité et sa place en tant qu'acteur agissant dans les relations internationales, «elle demeure fidèle à ses valeurs sociales communes et veille, à travers la mise en oeuvre en cours du programme du président de la République, (...) à préserver le pouvoir d'achat, notamment à la faveur des efforts des pouvoirs publics pour juguler les retombées de la hausse des prix de certains produits sur les marchés internationaux».

Une protection qui profite également aux retraités et autres couches défavorisées et les personnes aux besoins spécifiques». Le ministre de la Justice a affirmé, dans ce sens, que le dialogue social occupe en Algérie «une place de choix» dans les domaines du travail et des relations socio-professionnelles.

Une démarche qui a offert aux parties prenantes (Gouvernement, Patronat et UGTA) la possibilité de parvenir à un accord d'action commune «dans un climat propice à la réalisation des objectifs du développement économique et social», a dit M. Louh rappelant que le Pacte économique et social de croissance et avant lui, le Pacte national économique et social sont les fruits de ce dialogue.

Le représentant du Président de la République a relevé, à ce propos, la fierté de l'Algérie quant à «l'écho favorable» de son expérience de dialogue social et aux «félicitations» qui lui sont parvenues du BIT, soulignant que pour l'Algérie, qui a ratifié 60 conventions internationales dont huit (8) fondamentales, l'exercice du droit syndical est un droit constitutionnel dont jouissent des dizaines d'organisations syndicales.

M. Louh a rappelé, à la fin de son intervention, que la coopération entre les pays du Sud est «un principe sacré et une constante à laquelle nous demeurons attachés», réitérant devant les syndicalistes africains que «l'Algérie continuera à œuvrer pour que le continent africain soit une terre de paix, de stabilité et de prospérité économique et sociale».

## DIPLOMATIE

### Messahel s'entretient à New York avec son homologue estonien Sven Mikser ...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi à New York avec son homologue estonien Sven Mikser, en marge de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies. A cette occasion, les deux ministres ont abordé l'état des relations bilatérales ainsi que les voies et moyens de leur renforcement dans divers domaines. Ils sont convenus, à cet égard, de poursuivre leurs efforts à l'effet de redynamiser la coopération et les échanges entre les deux pays. Les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été l'ordre du jour des entretiens, notamment la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

### ... avec son homologue polonais Jacek Czaputowicz ...

Le ministre des Affaires Etrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu jeudi à New York, en marge de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, avec son homologue polonais Jacek Czaputowicz. L'entretien a porté sur «le renforcement des relations bilatérale dans divers domaines notamment de l'énergie, de la formation, de l'agriculture du tourisme». Les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations qu'entretiennent les deux pays qui sont marquées par une «concertation régulière et un échange de visites de haut niveau». Ils ont également procédé à un échange de vues et d'expériences dans le domaine des réformes économiques. Les deux parties ont également abordé des questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier, la lutte contre le terrorisme, le crime organisé ainsi que la question de la migration. Les situations au Mali, au Sahel, en Libye et au Sahara occidental ont également été abordées lors de cet entretien. Le ministre des Affaires étrangères a été invité par M.Czaputowicz à effectuer une visite en Pologne à une date qui sera arrêtée d'un commun accord.

### ... avec son homologue Chypriote Nikos Christodoulides ...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, en marge de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies, avec son homologue Chypriote Nikos Christodoulides.

L'entretien a permis aux deux ministres de procéder à une évaluation de l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de leur renforcement, dans divers domaines, notamment ceux de l'énergie et du tourisme. Ils ont réitéré, dans ce cadre, leur engagement à travailler «ensemble» à l'effet de redynamiser la coopération entre les deux pays notamment à travers «le renouvellement du cadre juridique bilatéral et sa diversification». Les deux ministres sont également convenus d'intensifier l'échange de visites bilatérales. M. Messahel a été invité par son homologue à effectuer une visite à Chypre à une date qui sera arrêtée d'un commun accord.

Les deux ministres ont également abordé des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la lutte contre le terrorisme et le crime organisé ainsi que la question de la migration.

### ... avec le ministre des Affaires étrangères de Vanuatu...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu, en marge des travaux de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, avec le ministre des Affaires étrangères de Vanuatu, Ralph Regenvanu. L'entretien a été axé sur la redynamisation des relations bilatérales notamment à travers l'échange de visites entre les deux pays pour explorer les voies et moyens de leur renforcement. Les deux ministres ont également abordé des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

### ... avec son homologue nord-coréen Ri Yong-Ho...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, en marge des travaux de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations unies, avec son homologue de la Corée du Nord M. Ri Yong-Ho. L'entretien a porté sur les relations bilatérales.

Les deux ministres se sont, à cette occasion, félicités de la célébration par les deux pays, le 25 septembre 2018, du soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Il ont également abordé la situation dans la péninsule coréenne, ainsi que d'autres questions régionales et internationales d'intérêt commun.

### ... avec son homologue jordanien Ayman Safadi...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu, en marge des travaux de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, avec son homologue jordanien Ayman Safadi. L'entretien a porté sur les relations bilatérales, la situation au Moyen-Orient et dans la région. Les deux ministres ont exprimé leur engagement à poursuivre la concertation entre les deux pays sur les questions bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

### ... avec son homologue syrien Waleed Al Muallem ...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu, en marge des travaux de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, avec son homologue syrien Waleed Al Muallem. L'entretien a permis aux deux ministres d'aborder les relations bilatérales et de procéder à un échange de vues sur la situation en Syrie et dans la région.

### ... et avec son homologue arménien Zohrab Mnatsakanyan

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'est entretenu, en marge des travaux de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, avec son homologue arménien Zohrab Mnatsakanyan. L'entretien a été l'occasion pour les deux ministres d'exprimer leur volonté de mettre en place un cadre devant encadrer la relation bilatérale et renforcer et diversifier la coopération entre les deux pays dans divers domaines.

## SÛRETÉ:

## Rencontre régionale à Blida sur la communication à la DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, jeudi à l'École d'application de la Sûreté nationale « Abdelmadjid Bouzbid », Soumaâ (Blida), la première rencontre régionale sur la communication au profit des chefs de bureaux de communication et des relations publiques des régions du Centre et de l'extrême-sud de Tamanrasset, a indiqué la DGSN dans un communiqué.

La rencontre qui s'articule autour de la nouvelle vision de la DGSN dans le domaine de communication, a également pour objectif, l'accompagnement des responsables chargés de la communications au sein de l'appareil sécuritaire, en vue de la mise en exécution de la nouvelle vision, notamment en ce qui a trait à la dynamisation de l'activité de proximité et des initiatives de sensibilisation pour la réduction du crime et la prise en charge des préoccupations du citoyen, conformément aux missions constitutionnelles de la Sûreté nationale.

Présidée par le chef de cellule de communication et presse et Inspecteur régional de police de la région centre, la rencontre se veut un lancement d'un programme qui concerne l'Est, le Sud-est, l'Ouest et le Sud-ouest, conclut le communiqué de la DGSN.

## OUARGLA:

## Plusieurs opérations pour renforcer les capacités d'accueil touristiques



Plusieurs projets touristiques sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Ouargla, pour consolider les capacités d'accueil existantes et impulser le secteur du tourisme et de l'artisanat, a-t-on appris jeudi des responsables du secteur.

Ces opérations consistent en cinq structures hôtelières, à divers taux d'avancement, à réceptionner à la fin de cette année à Ouargla et Touggourt, ont indiqué les responsables en matière de la célébration de la journée mondiale du tourisme.

Ces structures d'accueil touristiques permettront, une fois opérationnelles, d'accroître la capacité d'accueil de 1.536 lits à 2.175 lits à l'horizon 2019, et de combler le déficit accusé en matière de structures d'hébergement, a-t-on indiqué.

Le secteur du tourisme s'est vu accorder une série de projets d'investissement, dont des villages touristiques, des hôtels et des motels, retenus au titre des nouvelles orientations des pouvoirs publics visant le développement de l'activité touristique dans la région et la création de nouvelles ressources financières pour le développement local.

Pas moins de 24.333 touristes, dont plus de 1.631 étrangers, ont rallié, durant le premier trimestre de l'année en cours, le territoire de la wilaya d'Ouargla, traduisant les efforts entrepris pour la relance du tourisme saharien.

La wilaya de Ouargla, qui recense plus de 20 associations activant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, dispose actuellement de 29 structures hôtelières, dont 11 hôtels classés, et sept offices locaux du tourisme, en plus de zones d'expansion touristique (ZET) implantées à Ain-Sahra et Merdjadja (commune de Nezla), de respectivement 28 ha et 16 ha, en plus des ZET des communes de Témacine (14ha) et Mégarine (5 ha). La commune de Hassi Benabdallah, périphérie d'Ouargla, d'ou sera lancée jeudi soir la saison du tourisme saharien, a abrité, dans le cadre des festivités de la journée mondiale du tourisme, mises sur pied à l'initiative de la direction du Tourisme et de l'Artisanat, une exposition de produits d'artisanat, dont la couture, la broderie, l'habit traditionnel, les objets de décoration, la céramique, la poterie, la boiserie et la dinanderie.

## GHARDAÏA:

## Lancement prochain des travaux de réalisation de la dernière tranche de la route de contournement de la vallée du M'zab

Les travaux de réalisation de la dernière tranche du projet de route de contournement de la vallée du M'zab (4 communes) débuteront le mois d'octobre prochain, a annoncé jeudi à l'APS le directeur des Travaux publics (DTP) de la wilaya de Ghardaïa.

L'achèvement de ce projet infrastructurel, qui a connu un retard considérable, suite aux problèmes de financement, dont la réalisation, pour un coût d'un milliard DA, a été confiée à quatre entreprises et devrait s'étaler sur six mois, a précisé M. Ali Teggat.

D'une longueur de 52 kilomètres, l'achèvement de cette voie de contournement, qui s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de l'aménagement du territoire, va permettre de décongestionner le trafic au niveau de la vallée du M'zab, caractérisée par un relief accidenté.

Cet axe routier prend origine à l'entrée de la nouvelle zone urbaine de Oued N'Chou (15 km au nord de Ghardaïa) et contourne les agglomérations de oued N'Chou, Bouhraoua (commune de Ghardaïa) et Sidi-Abbaz (Bounoura) et se termine à l'intersection de la RN-1 (Ghardaïa / El-Menea) avec la RN-49 (Ghardaïa / Ouargla).

Sur le plan accessibilité et connectivité, cette voie de contournement comprend une bifurcation avec la RN-1, un échangeur à l'entrée nord de Oued-N'Chou en cours d'achèvement, 03 ouvrages d'art, 14 dalots et une chaussée revêtue de 8 mètres avec des accotements 2x2 mètres achevés mais



qui nécessite une reprise et un bitumage, a fait savoir le responsable de la DTP. Reliant les grands axes routiers desservant le sud du pays, ce projet permettra de soulager la circulation sur la RN-1 traversant la vallée du M'zab, notamment les communes de Ghardaïa et de Bounoura, caractérisées par une forte concentration du trafic de poids lourds, ce qui réduira considérablement la pollution et offrira au quelque 6.000 véhicules dont 35 % de poids lourds qui l'empruntent chaque jour, une infrastructure moderne disposant d'équipements et de signalisation horizontale et verticale assurant confort et sécurité. L'achèvement de cette voie de contournement ne manquera pas d'améliorer la circulation au centre des agglomérations (Ghardaïa et Bounoura) en déviant vers l'extérieur

de la vallée du M'zab, le trafic de transit composé essentiellement de poids lourds et autres véhicules, a assuré M. Teggat.

Cet évitement de la vallée du M'zab est jugé vital par les pouvoirs publics afin de faire face au développement du trafic routier entre le nord et le sud du pays et permettre au trafic lourd, en particulier les convois exceptionnels des secteurs de l'hydraulique et énergétique, une fluidité rapide et sécurisante. Cette voie de contournement, ainsi que le dédoublement du tronçon de 100 km de la RN-1 reliant Ghardaïa à la limite territoriale de la wilaya de Laghouat, dont la mise en service est prévu au courant du premier trimestre 2019, offriront un niveau élevé de sécurité aux usagers, ainsi qu'un gain de temps, de trajet et de coût de transport.

## BATNA:

## La mise à jour de la base de données sur le Barrage vert, thème d'un atelier de formation national

La mise à jour de la base de données sur le barrage vert a constitué le thème d'un atelier de formation national organisé du 23 au 27 septembre à l'École nationale des forêts de Batna.

L'atelier s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du niveau des cadres du secteur et leur initiation à la mise à jour des cartes par le recours aux systèmes informatiques permettant aussi l'intégration de futures données, a indiqué à l'APS Merouane

Zemiri, chef bureau à la sous-direction de la lutte contre la désertification à la Direction générale des forêts (DGF). Selon le même cadre, le Bureau national des études de développement rural (BNEDEP) dont certains cadres participent au côté de cadres de la DGF à l'animation de l'atelier a réalisé une étude de réhabilitation et d'extension du barrage vert incluant la contribution du Haut-commissariat pour le développement des steppes

(HCDS) du fait de la présence de près de 60 % des plantations du barrage vert en zones steppiques. Cette étude a montré que le barrage vert occupe 4,7 millions hectares contre 3 millions hectares durant les années 1970, a ajouté M. Zemiri qui a relevé que le rythme des travaux de ce barrage a connu «une accélération» à partir de 1999 après une période de décélération notamment durant les années 1990. Des cadres des conservations des forêts

de Naâma, Al Bayadh, Laghouat, Djelfa, M'sila, Batna, Khenchela, Tébessa, Médéa et Bouira ont participé à cette rencontre. L'atelier s'est axé sur la formation à la mise à jour cartographique par recours au Système d'information géographique (SIG), a indiqué Wassila Bahloul, ingénieur à la conservation des forêts de Batna qui a relevé que l'extension du barrage vert à Batna est projetée sur 380 hectares répartis sur 30 communes.

## TIZI-OUZOU:

## Marche du Collectif d'appui à la microentreprise pour demander «l'effacement» des dettes des promoteurs

Des promoteurs de microentreprises mises sur pied dans le cadre des dispositifs publics d'aide à la création d'emploi ont pris part, jeudi à une marche à Tizi-Ouzou pour demander «l'effacement» de leurs dettes. Les participants à cette action, initiée par le Collectif d'appuis à la microentreprise (CAME), se sont rassemblés à hauteur du campus universitaire Hasnaoua 1 de l'université Mouloud Mammeri.

Mes manifestants, des promoteurs de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas du

pays, ont pris la direction du siège de la wilaya en passant par la rue Lamali Ahmed, avant de remonter l'avenue Houari Boumediene, en brandissant des banderoles et des pancartes et en scandant des slogans rappelant leurs revendications. Arrivés devant la cité administrative, les promoteurs ont observé un rassemblement durant lequel ils ont réitéré leur demande pour une «amnistie générale» par l'effacement de toutes les dettes (Prêt non rémunéré, bancaires, fiscales et parafiscale), et le maintien du minimum à payer en

matière de cotisations et qui est de 32 400 DA. Le président du CAME Tizi-Ouzou et par ailleurs coordinateur national du Collectif, Mebrouk Karim, a relevé, lors d'une prise de parole, que la marche a pu fédérer une trentaine de wilayas du pays, ce qui, selon lui, offre un «cachet national» aux revendications du CAME.

Il a également affirmé que le choix de Tizi-Ouzou pour abriter la manifestation a été retenu par «l'ensemble des wilayas concernées».

## LUTTE ANTI CRUE À MÉDÉA: Nécessité du maintien d'un niveau de veille et d'alerte permanent

La nécessité du maintien d'un niveau de veille et d'alerte «permanent» a été soulignée, jeudi, lors d'un conseil de l'exécutif de la wilaya de Médéa, consacré à l'examen du dispositif de prévention et d'intervention anti-crue, en prévision de la saison hivernale.

Les structures engagées dans le dispositif de prévention et de lutte contre les inondations et les crues des cours d'eau doivent être «vigilante et constamment en alerte», notamment en cette période où des perturbations climatiques peuvent survenir, à tout instant, a expliqué, le secrétaire générale de la wilaya, Mohamed Merzougui, lors de ce conseil de l'exécutif.

Il a insisté, à cet égard, sur l'importance du volet préventif, estimant que «la réussite du dispositif de lutte anti crue dépend essentiellement des actions préventives menées sur le terrain, en particulier l'entretien du réseaux de collectes des eaux pluviales, le traitement des zones à risque de glissement de terrain et l'élimination des décharges sauvages érigées sur les lits des oueds. Dans son exposé sur le dispositif d'intervention mis en place par la direction des travaux publics, le responsable de cette structure a indiqué qu'une série de mesures ont été déjà prise dans le cadre du dit dispositif, évoquant, à ce propos, l'exécution de travaux de désherbage et d'entretien des bords des chaussées des routes nationales et de wilaya, situés dans les régions à risque «potentiel» d'inondation.

Yahia Meziane a révélé qu'un recensement des zones exposées à des dangers de glissements de terrains ou d'inondation ont été effectués par la direction des travaux publics, en vue de leur prise en charge, avant le début de la saison hivernale, ajoutant que le recensement en question fait ressortir «sept points noirs» nécessitant un traitement pour évacuer tout risque de glissements ou de débordement des oueds susceptibles de mettre en danger la vie des automobi-



listes et des usagers. La majorité des «points noirs» sont signalés au niveau de la partie sud et est de la wilaya de Médéa, en l'occurrence des tronçons de la route nationale N 40, entre chahbounia et Bougezoul, qui ont connues d'importantes inondations en 2007, 2008 et la mi-septembre courant, ainsi que des tronçons de la RN60 A, qui fait la jonction entre Seghouane et Cheniguel, jusqu'à la limite de la wilaya de Msila. Des travaux de gabionnage et de traitement des chaussées ont été réalisés au niveau de ces tronçons et d'autres sont en cours d'exécution à travers les points noirs identifiés, a-t-il précisé, assurant que l'ensemble des moyens affectés au niveau des 22 maisons cantonnières de la wilaya seront déployés, en cas de fortes intempéries.

Une quarantaine de quartiers, ventilés à travers vingt communes de la wilaya, sont exposés à un risque potentiel d'inondation, selon un constat établi par les services de la direction de la protection civile, suite aux différentes interventions menées

sur le terrain, lors des précédents intempéries, a révélé, pour sa part, le directeur de la protection civile, le colonel Nacer Boucherif.

Ce recensement a été communiqué aux autorités locales et aux communes concernées afin de prendre les dispositions nécessaires, avant l'arrivée des grandes pluies, a indiqué ce responsable, ajoutant qu'en sus de ce travail de recensement, le plan d'intervention hivernal a été actualisé de façon à pouvoir faire face à des situations difficiles et des moyens adaptés ont été affectés aux unités opérationnelles de la protection civile.

Abondant dans le même sens, le directeur de l'office national de l'assainissement (ONA), Abdelkrim Zitouni, a signalé que des opérations de curage préventif du réseau de collecte des eaux pluviales ont été entreprises, dès la mois de juillet et vont se poursuivre encore pendant quelques semaines, dans le but de réduire tout risque de débordement des eaux pluviales ou d'inondation des zones d'habitation.

## M'SILA: Saisie de plus 100 kg de kif traité

Une quantité de 108,900 kg de kif traité a été saisie au chef lieu de wilaya de M'sila par l'inspection polyvalente des services des Douanes, a indiqué jeudi, le chef de cette inspection Abderrahmane Bousekra.

La quantité saisie a été découverte à l'intérieur d'un véhicule utilitaire «a été acheminée depuis les frontières Ouest du pays», a précisé le même responsable détaillant que cette quantité était minutieusement dissimulée.

La même source a indiqué que la personne arrêtée dans cette affaire a été présentée aux instances judiciaires et une amende estimée à 61,650 millions DA lui a été infligée, conformément aux dispositions de la lutte contre la contrebande. L'enquête dans cette affaire se poursuit pour remonter la piste de ce trafic, a-t-on conclu.

## ADRAR/ INTEMPÉRIES: Coupure du courant électrique dans les communes de Reggane et Zaouiet- Kounta

Les chutes de pluies qui se sont abattues jeudi après-midi sur la région d'Adrar ont provoqué une coupure du courant électrique dans la soirée au niveau des communes de Reggane et Zaouiet Kounta, a-t-on appris de la direction locale de l'Entreprise Sonelgaz.

La coupure du courant est due à une perturbation sur la ligne électrique de 220 kilovolts reliant Adrar à la wilaya déléguée d'In-Salah (Tamanrasset), notamment sur l'axe situé entre les communes de Reggane et Zaouiet-Kounta (wilaya d'Adrar), a-t-on précisé.

Les équipes de maintenance de la Sonelgaz ont aussitôt été dépêchées pour rétablir la situation, en dépit de la poursuite de la chute de pluies qui gêne l'intervention des agents et techniciens, a ajouté la source.

Des pluies orageuses, accompagnées de grêles, se sont abattues jeudi sur le chef lieu de la wilaya d'Adrar et des communes plus au Sud, causant l'effondrement total d'une vingtaine de bâtisses et sinistrant 85 familles (premier bilan) au niveau des ksour de la commune de Tamentit, a-t-on appris auprès de cette collectivité.

Les équipes de la protection civile ont été déployées sur le terrain pour aider à l'évacuation des sinistrés et au dégagement des eaux accumulées à certains endroits afin d'éviter d'éventuels accidents.

## FEUX DE FORÊT: Plus de 2.200 hectares touchés du 1er juin au 26 septembre (DGF)

Une superficie de 2.206,03 hectares a été parcourue par les feux de forêts durant la période allant du 1er juin au 26 septembre 2018, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué.

Il a ainsi été enregistré 743 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2.206,03 hectares (ha) se répartissant entre 941,66 ha de forêts, 504,44 ha de maquis et 759,93 ha de broussaille, soit une moyenne de 6 foyers/jour et une superficie de 2,96 ha/foyer, détaille la même source.

La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêts est celle de l'Est avec 1.098,08 ha et 151 foyers, suivie du Centre (799,55 ha, 414 foyers) et de l'Ouest (308,40 ha, 178 foyers). En comparaison avec la même période de l'année 2017, la DGF a enregistré 2.767

foyers ayant parcouru une superficie totale de 53.567 ha dont 28.685 ha en forêts Pour la semaine allant du 20 au 26 septembre 2018, il a été enregistré 18 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 21,99 ha affectant 2,00 ha de forêts, 3,16 ha de maquis et 16,83 ha de broussailles, soit une moyenne de (3) foyers/jour et une superficie de 1,22 ha/foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1er juin 2018 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain. En raison des risques persistants durant cette période, la DGF fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

## ADRAR/ INTEMPÉRIES : Effondrement d'une vingtaine de bâtisses et 85 familles sinistrées à Tamentit

Les chutes de pluies enregistrées jeudi après-midi sur la ville d'Adrar et ses environs ont provoqué l'effondrement d'une vingtaine de bâtisses et sinistré 85 familles, au niveau des ksour de Tamentit (12 km Sud d'Adrar), a-t-on appris auprès d'un élu de cette collectivité.

Les services de la commune ont mis en place une cellule de crise pour la prise en charge des sinistrés et leur évacuation vers des salles d'établissements scolaires, retenues pour leur hébergement provisoire, a indiqué M.Abdelhalim Amraoui, membre de



l'Assemblée populaire communale (APC) de Tamentit. Les opérations de recensement des sinistrés et des dommages occasionnés par ces intempéries se poursuivent, en coordination avec les services de la protection civile, a-t-il ajouté dans ce premier bilan. Des pluies intermittentes se sont abattues jeudi sur Adrar et ses environs, entraînant des agglutinations d'eaux à divers endroits, perturbant le trafic routier, et causant des dommages à plusieurs vieilles bâtisses construites en toub (pisé), a-t-on constaté.

## UN BUS DE TRANSPORT SCOLAIRE SE RENVERSE À TIARET :

### 15 blessés dont 14 collégiens



Quinze personnes ont été blessées dont 14 élèves suite au renversement d'un bus de transport scolaire survenu jeudi dans la commune d'Oued Lily (Tiaret), a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit entre la commune d'Oued Lily et la localité de Dar Ghefri relevant de cette collectivité, suite au renversement du bus de transport scolaire à bord duquel se trouvaient plus de 30 collégiens, a-t-on ajouté de même source.

L'accident a fait 14 blessés légers parmi les élèves en plus du conducteur du bus.

Les victimes ont été dirigées vers la polyclinique d'Oued Lily. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances exactes de cet accident.

## JAPON

## Un nouveau puissant typhon menace le Japon

Un puissant typhon, Trami, se dirigeait vendredi vers les îles de l'extrême-sud du Japon et devrait ensuite poursuivre sa route ce week-end vers les principales îles de l'archipel, déjà meurtri par des violentes précipitations cet été.

Les autorités mettent en garde contre les risques liés au vent (hautes vagues en bord de mer, effondrement de constructions fragiles...) et aux pluies (inondations, glissements de terrain).

Trami, qui se déplace pour le moment plutôt lentement, va s'accélérer au fil des heures.

Il est accompagné de vents soufflant en rafales à 162 kilomètres/heure au centre et à près de 220 km/h à la périphérie.

Ce 24<sup>e</sup> typhon de l'année en Asie se trouvait vendredi matin au sud-est d'Okinawa, qu'il devrait toucher samedi.

Il est probable qu'il prenne ensuite la direction de Kyushu puis de l'île principale Honshu et balaye ainsi le Japon du sud-ouest au nord-est.

Un précédent typhon, Jebi, le 21<sup>e</sup> de l'année dans la région, avait tué plus de 10 personnes début septembre dans l'ouest de l'archipel, provoqué divers dégâts matériels et mis en péril l'aéroport d'Osaka (Kansai International Airport) construit sur une île artificielle en mer, en raison d'une montée du niveau de l'eau.

Deux mois auparavant, des pluies record dans le sud-ouest avaient provoqué des inondations inédites et des éboulements, qui ont tué quelque 220 personnes, avant une vague de chaleur elle aussi meurtrière.

## MICRONÉSIE

## Un avion de ligne rate son atterrissage et plonge dans un lagon du Pacifique

Un avion a plongé dans un lagon après avoir raté son atterrissage vendredi sur une île reculée de Micronésie, dans le Pacifique, mais les passagers et l'équipage ont tous été secourus de l'appareil à moitié submergé, selon la presse locale et la compagnie aérienne.

Le Boeing 737 d'Air Niugini a raté la piste d'atterrissage de l'aéroport de Weno pour se retrouver dans le lagon Chuuk, où il a immédiatement commencé à couler.

Dans des photos et vidéos postées sur les réseaux sociaux, on voit des habitants porter secours aux passagers et à l'équipage à l'aide de petites embarcations.

D'après la compagnie de Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'avion effectuait la liaison entre Port-Moresby et Pohnpei, la capitale de Micronésie, avec une escale prévue à Weno.

L'appareil a toutefois «touché terre avant d'atteindre la piste d'atterrissage», a expliqué la compagnie, ajoutant qu'il n'y avait pas de blessés graves. «Air Niugini peut confirmer que toutes les personnes à bord ont pu être évacuées en toute sécurité», ajoute la compagnie. Celle-ci «fournit tous les efforts pour assurer la sécurité et les besoins immédiats de nos passagers et membres d'équipage». Air Niugini ne donne pas d'indications sur les causes de l'accident. Les autorités papouasiennes ont annoncé l'envoi prochain d'enquêteurs sur le site de l'accident, selon un porte-parole. D'après le journal Pacific Daily News, qui cite un responsable de l'aéroport, les 36 passagers et 11 membres d'équipage ont été transportés à l'hôpital pour y être examinés.

## SELON UNE ÉTUDE

## Les zones humides disparaissent trois fois plus vite que les forêts

La Convention internationale sur les zones humides a averti jeudi que ces écosystèmes, parmi les plus riches du monde pour leur biodiversité, disparaissent à un taux alarmant, sous les effets du changement climatique et de l'urbanisation.

Cette convention, signée en 1971 dans la ville iranienne de Ramsar et entrée en application en 1975, est le traité international le plus ancien dans le domaine de la protection de l'environnement.

Il a été ratifié par 170 pays. «Les zones humides disparaissent trois fois plus vite que les forêts», a affirmé la secrétaire générale de la Convention, Martha Rojas Urrego, à l'occasion de la parution de la première édition d'un rapport sur les perspectives mondiales de ces écosystèmes.

Les auteurs du rapport expliquent qu'entre 1970 et 2015, environ 35% des zones humides de la planète (lacs et rivières, aquifères souterrains, marécages, tourbières, estuaires, mangroves, récifs coralliens, etc.

mais aussi tous les sites artificiels tels que les bassins de pisciculture et les rizières) ont disparu. Et le rythme de disparition s'est accéléré depuis le début du siècle. Cette «disparition accélérée» est le résultat de grandes tendances telles que les changements climatiques, la démographie galopante et l'urbanisation et de l'impact de l'évolution des modèles de consommation sur l'utilisation des terres et de l'eau dans l'agriculture.

C'est «un cri d'alarme», les zones humides fournissant directement ou indirectement presque toute l'eau douce consommée dans le monde, a lancé Mme



Rojas Urrego, dans un communiqué. Le rapport montre qu'aucune région n'est épargnée. D'après les experts, les zones humides couvrent actuellement plus de 12,1 millions de km<sup>2</sup>, une superficie plus vaste que celle du Groenland.

Entre 13 et 18% sont inscrites sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale et sont protégées.

Plus de 40% des espèces vivent et se reproduisent dans des zones humides.

Plus d'un milliard de personnes dépendent de ces zones pour leur subsistance. Elles sont une source vitale d'aliments, de matières premières, de res-

sources énergétiques pour l'industrie pharmaceutique et d'énergie hydroélectrique, met en exergue le rapport.

Pour les experts, il est d'autant plus important de préserver les zones humides qu'elle jouent un «rôle essentiel» dans les efforts déployés en vue d'une régulation du climat mondial.

Ainsi, par exemple, les tourbières, qui ne couvrent que 3% de la superficie de la planète, stockent deux fois plus de carbone que toutes les forêts du monde.

Les marais, herbiers et mangroves sont aussi des écosystèmes riches en carbone.

## NOUVELLE-CALÉDONIE:

## 4 nouvelles suspicions d'intoxication alimentaire dans les cantines scolaires

Quatre nouvelles suspicions d'intoxications alimentaires ont été répertoriées cette semaine dans des écoles du Grand Nouméa en Nouvelle-Calédonie, soit douze en trois mois, sans que les causes de cette crise ne soient jusqu'à présent élucidées, a-t-on appris vendredi de sources concordantes.

Vendredi, une trentaine d'enfants ont été pris de maux de ventre et de vomissements dans deux écoles maternelles et primaires de Païta (banlieue) tandis que lundi et jeudi, dans une école de Nouméa et une autre de Dumbéa (banlieue), plusieurs enfants avaient eu les mêmes symptômes après avoir mangé à la cantine, a indiqué l'association «Une cantine responsable pour nos enfants».

Depuis le 28 juin, ce scénario s'est produit en tout douze

fois dans différentes écoles primaires et maternelles publiques de Nouméa et sa banlieue, suscitant l'inquiétude et la colère des parents.

Mardi soir, la mairie de Nouméa a pris la décision radicale de suspendre le service de cantine dans ses 52 écoles, au nom «du principe de précaution».

«Trop, c'est trop. Demain, un enfant plus fragile qu'un autre pourrait être victime de déshydratation et de symptômes plus graves, être en réanimation, voire pire. La mairie de Nouméa ne veut pas prendre ce risque», a déclaré Jean-Pierre Delrieu, premier adjoint à la maire de la capitale.

Le marché des cantines scolaires de cette zone, soit 8.000 repas par jour, est assuré par un seul prestataire, Newrest, filiale d'un groupe

français. Si les investigations en cours ont décelé dans deux cas une «forte contamination bactérienne d'un fond de sauce déshydratée», acheté à un fournisseur et utilisé dans la préparation d'un plat, les autres intoxications sont pour l'heure inexplicables.

«On s'interroge sur le silence du gouvernement calédonien qui s'est contenté de deux communiqués en dix semaines de crise et ne répond pas aux sollicitations des journalistes. Il y a une certaine opacité», a déclaré un responsable d'une «Cantine responsable pour nos enfants» citée par l'agence AFP.

Dans un communiqué, la société Newrest a dénoncé «l'acharnement» dont elle se dit victime de la part des familles ou des institutions, alors que «tous les éléments de suspicion d'intoxication

alimentaire se sont avérés ne pas être de notre responsabilité». Dans l'attente d'analyses complémentaires envoyées en Métropole, le gouvernement local, la mairie de Nouméa et la province sud ont «imposé à Newrest une fermeture et une désinfection complète de ses cuisines les 29 et 30 septembre, suite auxquelles des contrôles seront opérés».

«Si la conformité des locaux est validée», la ville de Nouméa rouvrira ses cantines le 4 octobre. L'association «Une cantine responsable pour nos enfants», qui avant même cette crise dénonçait la mauvaise qualité des repas servis aux enfants, a porté plainte contre X pour blessures involontaires. De son côté, Newrest, qui n'exclut pas «un acte de malveillance», a porté plainte contre X pour empoisonnement.

## MEXIQUE:

## L'ouragan Rose se renforce et passe en catégorie 4

L'ouragan Rose s'est renforcé dans le Pacifique, atteignant la catégorie 4 sur l'échelle de Saffir-Simpson qui en compte 5, mais se trouve encore à plus de 900 km des côtes mexicaines, a indiqué vendredi le centre américain des ouragans (NHC).

Rose devient ainsi le septième ouragan de catégorie 4 de la saison, avec des vents soutenus atteignant les 230 km/h, a précisé le NHC. A 03h00 GMT, l'ouragan se trouvait à 975 kilomètres de la péninsule de Basse-Californie, dans le nord-ouest du Mexique, et avançait vers l'est à une vitesse de 15 km/h. Selon les prévisions du NHC, il devrait s'approcher du nord de la péninsule ce week-end, avant



d'être rétrogradé en tempête tropicale et de toucher terre lundi après-midi. De fortes pluies et de puissantes vagues sont attendues dans le nord-ouest du Mexique et sur les côtes de la Californie, aux Etats-Unis.

Le service météorologique mexicain (SMN) a appelé la population à la vigilance, avertissant de possibles «glissements de terrains» et «inondations». De fortes pluies avaient déjà frappé, ces derniers jours, les Etats de Michoacan (ouest) et de Sinaloa, plus au nord, faisant au moins une dizaine de morts et autant de disparus.

## OUARGLA: Création prochaine d'une unité de l'Institut Pasteur pour l'extraction du venin de scorpion

Un site (une construction inachevée) appelé à accueillir une unité de l'Institut Pasteur pour l'extraction et la préparation du venin de scorpions a été identifié jeudi à Ouargla, a appris l'APS du Dr.Mohamed Lamine Saidani, membre de la commission nationale de lutte contre l'envenimation scorpionique.

L'opération, supervisée par des cadres du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que de la commission nationale de lutte contre l'envenimation scorpionique, intervient au lendemain d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya d'Ouargla et consacrée à un examen de situation du phénomène de l'envenimation due au scorpion dans la région, et à une réflexion sur les mécanismes de prévention et de lutte contre ce fléau, en insistant sur l'ouverture d'un démembrement de l'Institut Pasteur dans la région.

Les missions de cette unité porteront dans une première phase sur l'extraction, la collecte et la préparation du venin de scorpion, avant son transfert vers l'Institut Pasteur (Alger) pour subir les autres étapes de préparation du sérum anti-venin de scorpion, a-t-on précisé lors de la rencontre.

L'opération sera ponctuée par la désignation du staff spécialisé pour les besoins du projet de la part de l'Institut Pasteur (Alger), a expliqué Dr.Saidani, en marge d'un atelier de travail, au siège de la Direction de la Santé, avec les collecteurs de scorpions des régions d'Ouargla et Touggourt, et les représentants d'associations activant dans le domaine, à l'instar de l'association de wilaya de lutte contre l'envenimation scorpionique.

Les travaux de l'atelier ont porté notamment sur la présentation aux collecteurs de scorpions des différentes espèces de cet insecte nuisible existant en Algérie de façon générale, et dans la région d'Ouargla en particulier, l'actualisation de leurs connaissances sur les modes de collecte de l'insecte, sur les équipements utilisés pour faciliter l'opération et éviter les risques éventuels, et sur les périodes de déroulement de la collecte.

M. Saidani a plaidé, en outre, pour une coordination entre les associations, les collecteurs et les pouvoirs publics pour impulser cette opération de collecte qui reste «essentielle» pour la réduction des cas d'envenimation



scorpionique dans la région, tout en capitalisant les expériences de wilayas voisines, à l'instar de celle d'une association de la wilaya d'El-Bayadh qui est parvenue à collecter 15.000 scorpions en l'espace d'un mois seulement.

### Intensifier les actions de sensibilisation et de prévention

L'intensification des actions de prévention et l'organisation de campagnes de sensibilisation, à travers une caravane nationale ciblant les élèves pour ancrer chez eux une culture de prévention des risques du scorpion à travers principalement la préservation de l'hygiène du milieu, sachant que 60% des cas d'envenimation touchent des enfants, sont aussi suggérées par le même responsable.

Pour sa part, le président de l'association de lutte contre l'envenimation scorpionique de la wilaya d'Ouargla, Abdelmalek Djouhri, a mis l'accent sur la dynamisation des opérations de collecte de scorpions dans cette wilaya ou existent sept (7) types de cet insecte- ce qui en soi constitue un indicateur «dangereux», ainsi que l'encouragement de l'activité dans le domaine.

La création d'une unité de l'Institut Pasteur dans la wilaya d'Ouargla constituera un «acquis»

pour la région, ou, à titre d'illustration, étaient collectés près de 9.000 scorpions/an, qui étaient généralement détruits et incinérés, a affirmé à l'APS Dr.Djouhri.

Mme Farida Aliane, cadre au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargée du dossier de l'envenimation scorpionique, avait mis l'accent, en ouverture mercredi d'une séance de travail sur le phénomène de l'envenimation scorpionique, sur l'implication et la coordination des efforts de différentes secteurs ainsi que du citoyen pour réduire la prévalence de ce type d'envenimation et réduire les cas de décès enregistrés annuellement.

Les participants à cette rencontre ont insisté sur les précautions et les mesures préventives à entreprendre à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, notamment en matière d'hygiène, ainsi que sur la bonne information du citoyen concernant cet insecte nuisible, dont l'espèce la plus dangereuse vit dans la région.

Des exposés ont été présentés lors de cette rencontre par des spécialistes sur «l'envenimation scorpionique en Algérie», «les modes de fabrication du sérum anti-venin de scorpion», «les espèces de scorpions existant en Algérie» et «le plan national de lutte contre l'envenimation scorpionique».

## DJELFA: Réalisation pour la première fois de 2 greffes d'implants cochléaires au titre d'une opération de jumelage avec l'hôpital de Kouba



Une équipe médicale spécialisée de l'hôpital universitaire «Bachir-Mantouri» de Kouba (Alger) a réalisé, cette semaine, deux greffes d'implants cochléaires à l'hôpital «Moudjahid Mehad-Abdelkader» de Djelfa, dans le cadre d'une opération de jumelage liant les deux établissements, a-t-on appris, jeudi, auprès du responsable de la mission, Mekhazni Toufik. Il s'agit là des premières opérations du genre, réalisées à l'hôpital de Djelfa, voire même dans l'ensemble des wilayas des Hauts-Plateaux, a indiqué le responsable, soulignant l'inscription de cette initiative au titre des efforts de rapprochement des prestations sanitaires des malades. Une équipe de spécialistes en ORL et en chirurgie générale de l'hôpital de Kouba se trouve actuellement à Djelfa, au titre d'une opération de jumelage, entrée en mise en œuvre en début de semaine jusqu'au 28 courant, a informé M.Mekhazni. Les deux greffes cochléaires ont profité à deux enfants de Djelfa, a-t-il ajouté, signalant la programmation de deux actes chirurgicaux similaires au titre de cette même opération. Selon DR.Chouilha Khaled, chef du service de chirurgie générale à l'hôpital de Djelfa, cette opération de jumelage a permis, à ce jour, la réalisation d'une centaine d'interventions chirurgicales, relatives entre autres à l'ablation de la vésicule biliaire. Outre le soulagement des malades, l'initiative a pour objectif principal d'éviter à ces derniers (malades) les longs déplacements coûteux et difficiles, tout en réduisant les délais des rendez-vous pour les opérations chirurgicales, est-il signalé.

La population de Djelfa s'est félicité de cette opération de jumelage, devenue désormais une tradition pour l'équipe médicale du CHU «Bachir Mantouri», qui est une grande habituée de ce type de rendez-vous, inscrits au titre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de la santé visant le rapprochement des prestations médicales du citoyen.

## LAGHOUCAT: 1,1 milliard DA pour l'équipement de l'hôpital "240 lits"

Une enveloppe de plus de 1,1 milliard DA a été allouée à l'acquisition de nouveaux équipements médicaux pour l'hôpital 240 lits à Laghouat, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de la wilaya.

Ce financement constitue une première tranche du montant global (1,8 milliard DA) à consacrer pour l'opération d'équipement de ce nouvel hôpital qui permettra d'améliorer les prestations de santé destinées aux citoyens de Laghouat et des wilayas limitrophes, a précisé à l'APS le chef de l'exécutif de wilaya, Ahmed Meguellati. Une fois opérationnelle, cette structure de santé, qui a été réalisée selon une conception architecturale et urbanistique typique pour 4,3 milliards DA, constituera le noyau central du projet de Centre hospitalo-universitaire (CHU), a-t-il ajouté.

L'ouverture de cet hôpital et l'acquisition de montants financiers nécessaires pour l'équipement figurent parmi les préoccupations soulevées par les représentants de la société civile.

S'agissant du projet du Centre anti-cancer (140 lits), des instructions ont été données par les autorités de la wilaya pour accélérer les travaux de réalisation qui enregistrent un avancement physique estimé à 80 %. Dans le même sillage, le secteur de la santé à Laghouat sera renforcé prochainement par un hôpital spécialisé Mère-Enfants dans la commune d'Aflou ainsi qu'un hôpital psychiatrique au chef-lieu de wilaya, selon la même source.

## TAMANRASSET: Plus de 300 cas de paludisme, «tous importés», enregistrés depuis le début de l'année

Pas moins de 313 cas de paludisme, «tous importés», ont été enregistrés depuis le début de l'année en cours, dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Parmi ces malades ayant bénéficié d'une prise en charge médicale, 265 cas ont été dépistés durant le mois de septembre en cours chez des patients hospitalisés à Tamanrasset.

«Les personnes atteintes avaient effectué des déplacements dans des pays limitrophes ayant connu de fortes précipitations constituant des conditions favorables pour l'apparition de

cette pathologie», a précisé le chef de service de la prévention à la DSP, Nabil Lyazidi. Tout en signalant que le nombre de patients atteints du paludisme, dont 11 cas enregistrés en juillet dernier et 37 autres au mois d'août, est relativement moindre que celui enregistré en 2017 et estimé à 319 cas, le même responsable a rassuré de la prise en charge des patients à l'hôpital de Tamanrasset, où aucune victime n'est à signaler.

Il a, par la même occasion, fait savoir que de larges campagnes de sensibilisation ont été initiées, à titre de mesures préventives, en direction des

populations les appelant à prendre leurs précautions avant de rallier les pays voisins. Des médicaments pour la lutte contre le paludisme sont remis gratuitement au niveau de la polyclinique de Sersouf (Tamanrasset) et les voyageurs doivent se rapprocher une semaine avant leur voyage pour bénéficier de ces médicaments et assurer une prévention efficace. Le bilan de la DSP de Tamanrasset a fait état également de plus de 200 patients, des enfants de moins de trois ans, accueillis dernièrement à l'hôpital de Tamanrasset et présentant des symptômes de diarrhée et de vomisse-

ments. Il s'agit d'un microbe due au non-respect des conditions d'hygiène, a soutenu le même responsable qui, après avoir rassuré que ces cas malades ont été pris en charge, a rejeté, sur la base des résultats des dépistages et analyses, la thèse d'une épidémie de choléra ou de typhoïde.

Le responsable du service prévention a, dans ce cadre, appelé à faire preuve de vigilance, à prendre les précautions nécessaires, à propager la culture de la prévention et de l'hygiène et à impliquer la société civile dans les activités préventives et de sensibilisation.

# NUTRITION

## On ne devrait pas dépasser 6 morceaux de sucre par jour

On mange encore trop de sucre tous les jours. 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 morceaux de sucre pour les enfants devraient être les doses quotidiennes à ne pas dépasser selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Nous mangeons beaucoup trop de sucre chaque jour. Un bol de céréales (équivalent à 4 morceaux de sucre), un grand verre de jus d'orange (équivalent à 6 morceaux de sucre) et une canette de soda (équivalent à 7 morceaux) dans la journée et l'addiction fait presque peur ! C'est sur tous ces sucres cachés que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) veut attirer l'attention en lançant une consultation publique sur les limites à imposer à la consommation de sucre. Jusqu'au 31 mars prochain, toute personne souhaitant émettre une observation sur le sujet pourra soumettre une déclaration d'intérêts auprès de l'OMS. Dans le même temps, l'OMS lancera une consultation auprès d'experts en nutrition. A l'issue de cette période de consultation, les recommandations actuelles sur la consommation de sucre pourraient être révisées à la baisse.

**Consommation de sucre : passer de 12 à 6 morceaux par jour**

Les recommandations actuelles sur la consommation de sucre datent de 2002 : les sucres doivent représenter moins de 10% de

l'apport énergétique total quotidien (c'est-à-dire environ 12 morceaux de sucre par jour). Le nouveau projet de lignes directrices propose que, pour un indice de masse corporelle (IMC) normal, cet apport soit réduit à la baisse et ne dépasse pas plus de 5% de l'apport énergétique total quotidien, soit 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 morceaux pour les enfants.

Ce projet de l'OMS a été élaboré à partir d'analyses de l'ensemble des études scientifiques publiées sur la consommation de sucres et sur ses liens avec une prise de poids excessive et l'apparition de caries chez les adultes et les enfants.

**Encore trop de sucres cachés**

Comme le rappelle l'OMS, une grande part des sucres consommés aujourd'hui sont "cachés" dans des aliments transformés qui ne sont pas toujours considérés comme des sucreries. Par exemple, 1 cuillère à soupe de ketchup contient environ 1 morceau de sucre. Une seule canette de soda sucré contient jusqu'à 7 morceaux de sucre.



## Sida : un bébé séropositif en rémission après 11 mois de traitement

Un bébé américain né avec le sida n'a plus aucune trace du virus après 11 mois de traitement avec des antirétroviraux. C'est le second cas de rémission chez un enfant.

Une petite fille américaine qui était porteuse du virus du sida lorsqu'elle est née, il y a presque un an, semble ne plus avoir aucune trace du virus après 11 mois de traitement avec des antirétroviraux (les médicaments utilisés pour traiter le VIH). Cette petite fille était née d'une maman séropositive. Les médecins ont commencé à lui administrer des antirétroviraux quatre heures après sa nais-

sance et n'ont pas interrompu le traitement depuis a expliqué le Dr Yvonne Bryson, professeur de pédiatrie à la faculté de Médecine de l'Université de Californie à Los Angeles. VIH : le bébé en rémission reste sous traitement. A ce stade, les médecins ne parlent pas encore de guérison, mais de rémission. Ils restent très étonnés de la rapidité de disparition du virus : « Les tests d'ADN étaient négatifs quand elle avait 6 jours et le sont restés depuis », a ajouté le Dr Bryson, précisant que l'enfant restait sous traitement antirétroviral, même si le virus reste indétectable.

Le premier cas d'un bébé séropositif guéri du sida après avoir reçu un traitement dans les heures suivant sa naissance avait été annoncé aux Etats-Unis en mars 2013. Cette autre petite fille avait été soignée avec des antirétroviraux pendant 18 mois puis les médecins ne l'avaient plus vu pendant dix mois. Une période pendant laquelle elle n'avait donc pu suivre de traitement. De retour à l'hôpital, les analyses sanguines avaient plus décelé la présence du virus et les médecins avaient considéré qu'elle était en rémission.

## La télévision dans la chambre rend les enfants obèses

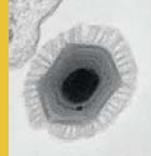
La télé favorise le surpoids des enfants surtout si elle se trouve dans leur chambre selon une nouvelle étude américaine. Les enfants qui regardent la télévision dans leur chambre auraient plus de risque de devenir obèses que les autres d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue « Journal of the American Medical Association » (JAMA) Pediatrics. Les scientifiques de l'Université de Dartmouth ont analysé les données médicales et comportementales de 3 055 enfants âgés entre 10 et 14 ans et de leurs parents. Ces témoins ont répondu à un sondage téléphonique qui a révélé un chiffre surprenant : 60 % des enfants possèdent une télé dans leur chambre. En comparant leur poids et leur IMC, les scientifiques ont constaté que ces enfants pesaient en moyenne 400 grammes de plus qu'ils n'en ont pas. De plus leur IMC (indice de masse corporelle) a augmenté d'un demi-point en deux ans et de 0,25 point en quatre ans par rapport aux autres enfants. La télévision dans la chambre

favorise la sédentarité et le manque de sommeil, deux facteurs aggravants pour le surpoids et l'obésité. Une étude britannique du Medical Research Council de l'Université de Londres a révélé qu'« à cause des écrans, seul un enfant sur deux pratique un exercice physique quotidien ». De plus, le temps passé devant un écran est nuisible à la qualité et la quantité de sommeil. Le manque de sommeil impacte le cerveau dans son ensemble et il perturbe particulièrement la zone qui gère la satiété et l'alimentation. Peu ou pas assez dormir ferait donc grossir. Une précédente étude américaine de l'Université de Californie soulignait d'ailleurs que « les aliments les plus caloriques étaient particulièrement recherchés par les personnes privées de sommeil d'où le lien entre le manque de sommeil et l'obésité ». Cette situation est alarmante au vu des risques accrus de maladies chroniques liés à la sédentarité et à l'obésité. Rappelons que l'OMS préconise de pratiquer au moins 60



minutes d'activité par jour pour les enfants de 5 à 17 ans et au moins 50 minutes d'exercice modéré par semaine pour les adultes.

## INSOLITE Un virus vieux de 30 000 ans découvert



Un virus géant vieux de 30 000 ans vient d'être mis au jour dans le sol gelé de Sibérie. Cette découverte laisse entrevoir la possibilité d'une réémergence de virus considérés comme éradiqués, suite au réchauffement de la planète.

Ce n'est pas la première fois que des scientifiques découvrent un virus ayant survécu pendant des dizaines de milliers d'années. En juillet dernier, ils avaient découvert le Pandoravirus salinus dans une couche sédimentaire au large des côtes chiliennes et le Pandoravirus dulcis au fond d'une mare à Melbourne, en Australie. Cette fois, c'est sous le permafrost, la terre constamment gelée, de Sibérie que les scientifiques ont découvert un nouveau virus « géant » (d'un diamètre de 0,5 millionième de mètre).

Ce virus, baptisé Pithovirus, est resté enfoui pendant plus de 30 000 ans avant de refaire surface dans cette zone libérée par le dégel. Et c'est bien là ce qui inquiète les scientifiques : cette découverte laisse entrevoir la possibilité d'une réémergence de virus qui étaient considérés comme éradiqués. Comme le souligne Jean-Michel Claverie, du CNRS de Marseille, « la démonstration que des virus enfouis dans le sol il y a plus de 30 000 ans peuvent survivre et être encore infectieux suggère que la fonte du permafrost due au réchauffement climatique et l'exploitation minière et industrielle des régions arctiques pourraient comporter des risques pour la santé publique ». Le laboratoire « Information Génomique et Structurale » du CNRS de Marseille va donc poursuivre ses études pour découvrir s'il existe des empreintes génétiques de virus (ou de bactéries) pathogènes pour l'Homme dans le permafrost sibérien, et notamment des traces de varicelle, une maladie infectieuse très contagieuse et épidémique, qui a normalement été éradiquée en 1977.

Illustration: M. P. / Getty Images

## Un régime trop riche en protéines animales **tuera** autant que le tabagisme

Une alimentation riche en viande, œufs, lait et fromage pourrait être aussi nocive pour la santé que le tabagisme selon une nouvelle étude américaine.

Les personnes de moins de 65 ans qui mangent beaucoup de viande, d'œufs et de produits laitiers sont quatre fois plus susceptibles de mourir d'un cancer ou de développer du diabète selon les résultats d'une étude de l'Université de Californie du Sud.

Des chercheurs ont étudié sur l'impact de la consommation de protéines animales sur la longévité. Ils ont analysé les données médicales et alimentaires de 5 381 personnes âgées de 30 ans et plus qui ont participé à l'Enquête nationale sur la santé et Nutrition Examination (NHANES) qui suit un groupe représentatif d'adultes et d'enfants aux États-Unis.

Le groupe témoin consommait en moyenne 1823 calories par jour, dont 54% glucidiques, 33% de matières grasses et 16% de protéines, dont les deux tiers étaient des protéines animales.

Valter Longo, directeur de l'Institut de longévité à l'Université de Californie du Sud a divisé les autres volontaires en trois groupes. Celui « riche en protéines » a consommé 20% de calories en plus provenant de protéines animales, « le modéré » 10 à 19% de plus et le « faible » moins 10% de calories provenant des protéines.

### Un régime trop riche en protéine augmente le risque de décès

Les scientifiques ont constaté que « des niveaux élevés de protéines animales alimentaires chez les personnes de moins de 65 ans étaient liés à un quadruplement de leur risque de décès par cancer et de diabète, et multi-



pliaient par deux leur risque de mourir de n'importe quelle autres maladies sur une période de 18 ans ».

En revanche, ce même régime alimentaire riche en protéines semble protéger les personnes âgées. Chez les plus de 65 ans, un régime riche en protéines réduit le risque de décès toutes causes confondues de 28%, et réduit les décès par cancer de 60%.

Valter Longo suggère que « les adultes devraient suivre un régime pauvre en protéines jusqu'à un certain âge. Puis, dès qu'ils com-

mencent à perdre du poids et à devenir fragiles, il faudrait qu'ils augmentent leur apport en protéines animales pour rester en bonne santé ».

En conclusion de son étude, Valter Longo, a déclaré que d'après les résultats de l'enquête et des travaux antérieurs, « les adultes devraient se limiter à un maximum de 0,8 g de protéines par jour pour chaque kilogramme corporel, ce qui correspond à 48 g pour une personne 60 kg, et 64 g pour une personne 80 kg. »

## Cauchemars dans l'enfance, troubles psychotiques plus tard ?

Les enfants en proie à des cauchemars et des terreurs nocturnes pourraient souffrir de troubles mentaux des années plus tard.

Votre enfant a-t-il souvent des nuits agitées ? Bien que les cauchemars soient un phénomène normal chez les enfants, leur persistance et dans la durée devrait inquiéter les parents. Le Dr Dieter Wolke, chercheur à l'université de Warwick en Angleterre vient de réaliser une étude qui associe les mauvais rêves chez l'enfant et l'apparition de problèmes psychologiques.

6 800 enfants ont été suivis jusqu'à l'âge de 12 ans. Leurs parents ont été interrogés sur la qualité du sommeil de leur enfant (fréquence des cauchemars, terreurs nocturnes). À la fin de l'étude, les chercheurs ont demandé aux jeunes participants s'ils vivaient des expériences psychotiques de type hallucinations, délirios ou pensées paranoïaques.

Si la majorité des enfants ont rapporté faire des cauchemars, seuls 37% en ont fait de manière répétée pendant plusieurs an-



nées. Des terreurs nocturnes ont été observées en moyenne chez 1 enfant sur 10.

**Cauchemars à 12 ans, un âge charnière**

Le problème : sur le long

cauchemars à l'âge de 12 ans étaient 3,5 fois plus exposés que les autres à ces troubles mentaux. Le risque était doublé chez les enfants sujets aux terreurs nocturnes. Les chercheurs n'excluent pas cette relation entre troubles du sommeil et psychose. Des événements traumatiques chez l'enfant pourraient en être à l'origine.

Pour les chercheurs, comprendre la cause de ces cauchemars pour que l'enfant renoue avec un bon sommeil est la clé pour prévenir ces troubles psychotiques : « Une hygiène du sommeil est très importante, corrobore le Dr Wolke, cité par la BBC. Les enfants devraient se coucher à heure fixe, éviter de voir des films anxiogènes le soir et ne pas regarder l'ordinateur la nuit ».

Les écrans perturbent le sommeil, c'est un fait établi par plusieurs études. L'université de l'Ohio a même déconseillé l'exposition à la lumière artificielle dégageée par télé, tablettes et smartphones pour le risque de dépression qu'elle fait courir aux utilisateurs.

## LIBYE:

**Retour au calme au sud de la capitale après la signature d'un nouvel accord de cessez-le-feu**

Le calme est revenu jeudi au sud de la capitale libyenne Tripoli, après que les parties ont signé un accord de cessez-le-feu sous les auspices des Nations unies, mettant fin à près d'un mois de combats sanglants qui ont coûté la vie à plus d'une centaine de personnes et l'exode des milliers d'autres.

Précédé par un arrêt des combats mardi, cet accord a été signé mercredi par des représentants des villes de Tripoli et de Tarhouna (ouest), dont sont issues les principales milices impliquées dans les combats, notamment grâce aux efforts de médiation tribale pour venir en appui à l'accord de cessez-le-feu signé le 4 septembre dernier par les Nations unies, ouvrant la voie à un retour des déplacés et à l'ouverture du seul aéroport opérationnel dans la capitale libyenne.

Le texte, ratifié mercredi par le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union libyen (GNA), Abdesslem Achour, stipule notamment le respect de l'accord signé sous l'égide de l'ONU début septembre et qui n'avait tenu que quelques jours. Il prévoit également la formation d'une force régulière mixte composée notamment de policiers de Tripoli et Tarhouna pour sécuriser les divers quartiers de la banlieue sud de la capitale, théâtre de combats meurtriers depuis un mois.

Il est, également, prévu de former une force conjointe par le ministère de l'Intérieur, avec la participation des officiers de police de la région Ouest en coordination avec le commandant de la région militaire de Tripoli, visant à assurer la sécurité du sud de la capitale. Par ailleurs, l'accord souligne la nécessité de s'engager à protéger les biens publics et privés, avec l'obligation de publier un message de paix, de calme et de la réforme. La capitale libyenne a été depuis le 26 août, le théâtre de combats sporadiques entre milices tripolitaines opérant en théorie sous l'autorité du GNA et des éléments de la septième Brigade de la ville de Tarhouna (80 km au sud de la capitale) - sur fond de lutte d'influence pour contrôler la capitale, ses institutions et les richesses de ce pays plongé dans le chaos depuis des années.

**Poursuite des efforts pour la mise en œuvre de l'accord**

Suite à l'arrêt des combats et la signature d'un cessez-le-feu, le GNA a salué mercredi «le retour au calme» dans ces secteurs touchés par les combats, qui ont fait au moins 117 morts, plus de 400 blessés et plus de 25.000 déplacés, selon un nouveau bilan officiel, faisant l'éloge des «positions nationales de toutes les parties» qui ont répondu aux nobles objectifs du cessez-le-feu donnant la priorité à la patrie avant toute autre considération.

Le Conseil du GNA a affirmé, pour sa part, qu'il fournit de grands efforts pour étendre la souveraineté de l'Etat et rétablir la stabilité au sol libyen, progressant dans la mise en œuvre des mesures de sécurité conformément aux décisions prises et les procédures à cet égard, appelant toutes les parties à participer activement à la réussite de ces dispositions dans un cadre professionnel et ordonné.

Le Président du Conseil présidentiel du GNA, Fayez al-Sarraj, avait publié le 16 septembre dernier, la décision de créer une force commune des forces de l'armée et de la police pour résoudre le conflit et établir la sécurité, composé de trois bataillons - deux bataillons de l'armée et un bataillon de la force contre le terrorisme - devant imposer la paix et la sécurité dans les zones déterminées et assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, rétablir une vie normale et rassurer la population. Avec l'aggravation de la situation à Tripoli, l'envoyé de l'ONU en Libye Ghassan Salamé, a appelé mercredi lors de son intervention devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, les parties libyennes à «réviser les mesures de sécurité dans la capitale pour changer le statu quo soulignant que la sécurité ne pouvait rester entre les mains de groupes armés.» Il a également souligné la nécessité d'aborder la question de l'impunité des groupes armés, et de tenir responsables tous les auteurs de violations graves et traduire les auteurs devant les juridictions nationales ou la Cour pénale internationale. Pour sa part, la Coordination humanitaire des Nations Unies en Libye a mis en garde contre les «conséquences» de l'aggravation de la crise humanitaire à Tripoli, appelant toutes les parties au conflit à respecter les civils et les installations civiles et de prendre toutes les mesures nécessaires pour les protéger et de respecter pleinement leurs obligations en vertu du droit international des droits humains.

## MALI:

**Le Mali avance dans le processus de paix sur fond de progrès dans sa mise en œuvre**

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta s'est engagé devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York à faire avancer le processus de paix au Mali dont la mise en œuvre a enregistré des avancées et des progrès «considérables».

Récemment réélu pour un second mandat de cinq ans, le président malien a, en outre, réaffirmé mercredi son «engagement total à ne ménager aucun effort pour assurer une mise en œuvre diligente et intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger», rappelant que c'était «la seule alternative» pour son pays de renouer avec la paix et la stabilité, condition sine qua non de tout développement.

L'Accord de paix et de réconciliation au Mali signé, dans une première étape en mai 2015 et dans une deuxième phase en juin de la même année, par toutes les parties maliennes à Bamako, avait été conclu après cinq rounds de dialogue, engagés en juillet 2014 sous la conduite d'une médiation internationale, dont l'Algérie était le chef de file.

Devant les Etats membres de l'ONU, M. Keïta s'est félicité des avancées réalisées par son gouvernement et les autres acteurs maliens dans la mise en œuvre du processus de paix, relevant l'absence de belligérance et d'affrontements entre les forces armées maliennes et les mouvements politico-militaires, depuis la signature de l'accord en mai/juin 2015.

Le président Keïta s'est également réjoui du retour de l'administration malienne à Kidal et dans les autres régions du nord du pays ainsi que de la création et l'opérationnalisation en cours des régions de Ménaka et de Taoudéni.

Il a, à la même occasion, noté avec satisfaction l'installation des autorités intérimaires dans les cinq régions du Nord, le lancement des opérations du Mécanisme opérationnel de coordination à Kidal, Tombouctou et Gao et la poursuite du processus de désarmement, démobilisation, réinsertion (DDR) et de la réforme du secteur de la sécurité.

**Les parties maliennes mises face à leur responsabilité**

Européens et Union africaine ont mis la pression mercredi sur les signataires de l'accord de paix au Mali, gouvernement et groupes politico-militaires afin d'accélérer sa mise en œuvre. «Les Maliens doivent maintenant œuvrer sans délai à l'accélération de la mise en œuvre de l'accord de paix», a déclaré le chef de la diplomatie fran-



çaise, Jean-Yves Le Drian, lors d'une réunion sur le Mali en marge de l'Assemblée générale annuelle de l'ONU.

«J'exhorte les autorités maliennes et les autres acteurs concernés à accélérer la cadence», a également souligné le président de la Commission de l'Union africaine (UA), le Tchadien Moussa Faki Mahamat.

«Sur le processus de paix, nous ne pouvons pas nous contenter de répéter les mêmes messages année après année», a martelé le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini. «Les acteurs maliens, signataires ou pas de l'accord, doivent se positionner clairement soit en faveur de l'accord soit en dehors et en assumer les conséquences avec cohérence», a-t-elle insisté. Pour éviter tout désengagement de l'accord, le Conseil de sécurité de l'ONU a menacé de sanctionner les responsables de groupes politico-militaires accusés de contrevenir à l'accord de paix de 2015.

**Des progrès «considérables» dans la mise en œuvre**

Les progrès enregistrés dans le processus de paix au Mali par M. Keïta ont également été partagés par le Ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui a assuré lors d'une réunion de Haut Niveau sur la situation au Mali - en marge de sa participation aux travaux de la 73ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU - que la mise en œuvre de l'Accord de paix issu du processus d'Alger a «enregistré des progrès considérables».

En sa qualité de Président du Comité de suivi de la mise en œuvre de

l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, M. Messahel a indiqué que cette rencontre intervient dans une phase importante de la mise en œuvre de l'Accord de Paix, au lendemain de l'élection présidentielle du 29 juillet et 12 août 2018.

«Cette rencontre, comme celles qui l'ont précédée, traduisent tout l'intérêt que la communauté internationale accorde au Mali et, au-delà, à la zone du Sahel», a ajouté le ministre.

Dans son adresse, le Ministre des Affaires étrangères a souligné que malgré les obstacles et les difficultés auxquels fait face l'Accord de paix au Mali, sa mise en œuvre a enregistré des progrès comme en témoignent les nombreux observateurs et les Nations Unies en particulier.

M. Messahel a, à la même occasion, rappelé trois faits dans l'avancement sur la voie de la paix au Mali, notant notamment «le retour de la confiance entre les parties maliennes, la volonté commune des parties, exprimée d'une seule voix, d'aller de l'avant dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix et d'aborder sereinement les prochaines étapes du processus de paix, et l'expression d'un soutien franc de la communauté internationale et des Nations unies en particulier pour accompagner les parties maliennes dans la stabilisation et la consolidation de la sécurité de leur pays». «Notre rôle en tant que communauté internationale, notamment au sein du Comité de suivi, est d'accompagner les parties maliennes, dans le cadre d'un agenda unique dans le seul intérêt du peuple malien», a conclu M. Messahel.

## SAHARA-OCCIDENTAL:

**Köhler s'entretient avec une délégation sahraouie à New York**

L'émissaire onusien pour le Sahara Occidental, Horst Kohler, a rencontré jeudi une délégation sahraouie, conduite par le ministre des affaires étrangères Mohamed Salem Ould Salek, pour discuter des derniers développements concernant la question sahraouie, a indiqué un communiqué du Front Polisario diffusé à New York.

Les discussions, tenues en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, se sont déroulées en présence du coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khedad, du représentant du Front Polisario auprès de

l'ONU, Sidi Mohamed omar, et du conseiller en chef de Kohler, David Schvake.

Au cours de cet entretien, le médiateur onusien a informé la partie sahraouie des démarches qu'il compte entreprendre prochainement pour relancer le processus politique parrainé par l'ONU, y compris l'invitation des deux partis au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour un nouveau round de négociations directes avant la fin de l'année en cours, selon le communiqué. De son côté, la délégation sahraouie s'est félicitée des efforts déployés par Horst Kohler pour

relancer le processus de paix au Sahara Occidental, réitérant sa disponibilité à coopérer pleinement avec lui et à s'engager dans des négociations directes avec le Maroc qui seront menées sous l'égide de l'ONU. Le Front Polisario a affirmé que ces négociations doivent parvenir à une solution juste et pacifique qui garantit le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. L'émissaire de l'ONU s'active depuis quelques mois pour relancer le processus onusien à l'arrêt depuis 2012. Selon des sources proches du dossier, Horst pourrait envoyer des

invitations aux deux partis au conflit vers la mi-octobre pour reprendre les négociations. La dernière fois où le Front Polisario et le Maroc se sont installés à la même table de négociations remonte à mars 2012 à Manhasset aux Etats-Unis.

Depuis le processus de paix lancé par l'ONU se trouve dans l'impasse en raison des entraves dressées par le Maroc pour empêcher le règlement du conflit sur la base des principes de la légitimité internationale qui garantissent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

## GESTION DE LA CRISE MIGRATOIRE: L'échec de la politique européenne

La mort d'une étudiante marocaine tuée mardi dernier par les tirs de la marine marocaine alors qu'elle se trouvait à bord d'une embarcation clandestine en route pour l'Espagne a révélé au grand jour l'échec de la politique mise en œuvre par l'Europe pour juguler cette crise qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

Alors que la plupart des migrants tentent de fuir la pauvreté et les conflits, en traversant la Méditerranée à leurs risques et périls, les Etats européens envisagent de fortifier le vieux continent en renforçant les effectifs des gardes-frontières et demandent aux pays de l'Afrique du Nord de créer des centres de rétention avec une promesse d'aide financière.

Réunis le 20 septembre, à Salzbourg, en Autriche, les dirigeants de l'UE avaient annoncé, en effet, le renforcement de l'Agence européenne de garde-frontières et garde-côtes (Frontex) en portant son effectif de 2800 à 10 000 personnes, ajoutant que des négociations seront menées en vue d'impliquer les pays de l'Afrique du Nord dans la gestion des flux des migrants.

Pour «résoudre» la crise migratoire, les pays de l'UE veulent forcer la main aux pays de la rive sud de la Méditerranée et d'accepter l'installation sur leurs territoires des centres de rétention des migrants en contrepartie d'aide financière.

Les dirigeants européens veulent ainsi reproduire l'expérience vécue avec la Turquie, qui avait accepté en 2016, une aide financière en échange d'une coopération visant à réduire les flux migratoires transitant par le territoire turc pour rejoindre l'Europe.

Affirmant qu'il n'existe pas de «solution miracle» à la question migratoire, les dirigeants des pays de l'UE ne semblent pas bien mesurer l'ampleur de cette crise, soulignent des observateurs et dirigeants de pays africains, qui ont alerté à maintes reprises sur la détresse des migrants.

D'autres intervenants s'interrogent sur la faisabilité de la «solution» proposée aux Etats africains pour résoudre une telle crise, alors que les pays européens n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la répartition de quelques dizaines de migrants débarquant sur les côtes sud du continent.

Le récent cas du navire humanitaire l'Aquarius qui avait été bloqué pendant plusieurs jours dans les eaux internationales en raison du refus de l'accueillir par l'Italie et Malte à démontrer la division qui mine l'Europe sur cette question. Pour éviter un autre drame, l'Allemagne, le Portugal, la France et



l'Espagne ont du s'entendre après d'intenses tractations pour accueillir les 58 migrants qui étaient à bord.

### Les pays africains de plus en plus confortés dans leur position

Ces désaccords sur l'accueil de ces quelques migrants clandestins, fuyant la pauvreté et les conflits, ont mis à nu l'incapacité de l'UE à faire face à cette problématique, regrette des observateurs et Organisations internationales.

Ceci vient aussi conforter la position exprimée par des pays africains ayant opposé une fin de non-recevoir à la proposition européenne de bloquer sur leurs territoires les groupes de migrants en quête d'arriver sur la rive nord de la méditerranée.

En effet, l'Algérie, la Tunisie et la Libye ont rejeté cette «solution» européenne à la crise migratoire, la considérant comme une «fuite en avant». «Il est exclu que l'Algérie ouvre une quelconque zone de rétention. Nous sommes déjà confrontés aux mêmes problèmes.

Nous procédons à des reconductions, mais nous le faisons selon des arrangements que nous avons avec les pays voisins», avait déclaré à ce propos le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Le chef de la Diplomatie algérienne avait souligné que «l'Algérie traite avec rigueur et beaucoup de délicatesse le dossier de la migration clandestine». «Nous n'avons ni les capacités, ni les moyens d'organiser ces centres de rétention.

Nous souffrons déjà beaucoup de ce qui se passe en Libye, qui a d'ailleurs été l'effet d'une action européenne», a affirmé de son côté l'ambassadeur tunisien auprès de l'UE,

Tahar Chérif. La Libye, qui souffre le plus de ce phénomène de migration clandestine, s'est opposée aussi à l'installation de centres de rétention sur son sol, comme le souhaitaient les pays de l'UE.

Le chef du gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Al-Sarraj, avait, pour sa part, déclaré que «son pays est absolument contre le fait que l'Europe veuille tout à fait officiellement installer en Libye les migrants illégaux dont on ne veut pas dans l'Union européenne».

D'autres dirigeants d'Etats africains n'ont pas aussi apprécié le projet de création de ces centres, exprimant leur étonnement au fait qu'en l'Europe «plus personne ne veuille recevoir de migrants, mais demande aux autres pays d'en accueillir des centaines de milliers sur leurs territoires».

Dans ce sillage, le président du Niger, Mahamadou Issoufou avait réclamé, à partir de Berlin, où il avait été reçu par la chancellerie allemande, à ce que l'Europe trouve une solution appropriée, notamment au conflit libyen pour arrêter les arrivées de migrants sur les côtes nord de la Méditerranée.

«Si l'Europe veut arrêter les arrivées de bateaux migrants sur ses côtes depuis l'Afrique, elle doit d'abord mettre fin à l'état de chaos qui règne en Libye», avait plaidé le président Issoufou.

Les pays africains ont appelé, en outre, l'Europe à concrétiser ses engagements avec l'Afrique en matière de développement et coopération économique afin de maintenir les populations et de les dissuader de s'aventurer dans des traversées illégales.

## PALESTINE Mahmoud Abbas menace de revenir sur les accords conclus avec Israël et les Etats-Unis



Le président palestinien Mahmoud Abbas a menacé jeudi de revenir sur les accords conclus avec Israël et les Etats-Unis en raison de leur non-engagement envers ces accords. S'adressant à l'Assemblée générale des Nations unies, M. Abbas a déclaré : «Nous avons conclu des accords avec Israël et ils les ont tous abrogés.

Soit Israël respecte ces accords, soit nous les renions. Israël en assumera la responsabilité et les conséquences». Il a néanmoins ajouté que «nous ne reviendrons jamais à la violence et au terrorisme, quelles que soient la situation et les conditions».

Le leader palestinien a ensuite mentionné des accords non spécifiés avec l'administration américaine.

«Pourquoi les ont-ils tous abrogés et comment devons-nous réagir ? Veuillez répondre à ces questions», a-t-il interrogé. «Soit ils respectent leurs engagements, soit nous ne nous respecterons aucun de ces accords».

En réaction aux décisions américaines de transférer leur ambassade de Tel-Aviv à El Qods occupée et de réduire radicalement les fonds accordés à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le président palestinien a affirmé que «nous n'accepterons pas non plus la seule médiation américaine dans le processus de paix car l'administration des Etats-Unis a perdu sa légitimité en raison de ses récentes décisions».

## Palestine: Un haut responsable de l'OLP dénonce le discours «trompeur» de Netanyahu à l'ONU

Un haut responsable palestinien a dénoncé jeudi le discours «trompeur» prononcé par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu lors de la 73e session de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU).

«M. Netanyahu persiste à tromper la communauté internationale et à exporter ses vieux mensonges qui criminalisent et blâment les victimes afin de protéger le système d'occupation coloniale», a déclaré Saeb Erekat, secrétaire général du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) dans un communiqué de presse.

«La paix que M. Netanyahu souhaite nécessite un Etat palestinien conforme aux frontières de 1967 ayant El Qods-Est pour capitale ainsi qu'une solution juste pour les réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194», a-t-il souligné. Le négociateur a également estimé que «le discours de M. Netanyahu démontre clairement le déni systématique d'Israël en ce qui concerne les droits inaliénables du peuple palestinien à l'auto-détermination et à la liberté».

Plus tôt dans la journée, le gouvernement de consensus palestinien avait appelé la communauté internationale à prendre le discours prononcé par le président palestinien Mahmoud Abbas à l'AGNU comme référence pour toute future manœuvre destinée à ramener la paix au Moyen-Orient. Le porte-parole Yousef al-Mahmoud a déclaré dans un communiqué de presse que le discours de M. Abbas était «d'une importance extrême dans toutes ses dimensions et dans ses implications culturelles et humanitaires». «Ce discours touche à l'esprit d'amour, de paix, de dialogue et d'adhésion à la lutte pour la liberté et l'indépendance, entériné dans toutes les normes, lois et accords internationaux», a indiqué M. al-Mahmoud. Dans son discours, M. Abbas a indiqué qu'Israël avait «nuï au processus de paix» au Moyen-Orient et a accusé les Etats-Unis d'être «biaisés en faveur d'Israël».

APS

## CRISE EN SYRIE: Merkel : Un sommet quadripartite en préparation

Un sommet quadripartite prévu mois d'octobre prochain, sur la crise en Syrie, est en phase de préparation entre la Turquie, la France, la Russie, et l'Allemagne, a annoncé hier la chancelière Angela Merkel, sans donner plus de détails sur le lieu de la rencontre.

«Nous sommes en faveur d'une rencontre à quatre avec le président turc, le président russe, le président français et moi car la situation est toujours fragile.

Nous avons l'ambition que cela ait lieu en octobre», a-t-elle annoncé à

Berlin lors d'une conférence de presse avec le chef de l'Etat turc Recep Tayyip Erdogan.

Merkel a indiqué qu'il serait question de la situation à la province syrienne d'Idleb (nord-ouest), dernier bastion des groupes terroristes que les forces gouvernementales s'efforcent de reprendre.

Plus tôt ce mois-ci, le président russe Vladimir Poutine et son homologue turc Recep Tayyip Erdogan avaient convenu d'établir une zone démilitarisée dans la province syrienne d'Idleb (nord-ouest), dernier bastion des groupes

terroristes que les forces gouvernementales s'efforcent de reprendre.

Mercredi, le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a affirmé que «la coopération de la Turquie avec la Russie et l'Iran a permis d'obtenir des progrès en Syrie», saluant la réalisation de l'accord russo-turc sur Idleb ayant permis «le rétablissement de la sécurité et la stabilité».

Jeudi, les ministres des Affaires étrangères de sept pays ont appelé à la convocation aussi tôt que possible d'un comité constitutionnel afin de commen-

cer à élaborer une nouvelle Constitution pour la Syrie.

Selon un communiqué publié par le département d'Etat américain, les chefs de la diplomatie de l'Egypte, de France, de l'Allemagne, de Jordanie, de l'Arabie saoudite, du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont exprimé «leur soutien à la convocation urgente d'un comité constitutionnel afin de faire progresser les efforts de l'ONU consacrés à parvenir à une solution politique au conflit en Syrie sur la base de la Résolution 2254 du Conseil de sécurité de l'ONU».

## FRANCE-ALGÉRIE

# Le Centre culturel algérien de Paris commémore le 60<sup>e</sup> anniversaire de la parution de "La Question"

Le Centre culturel algérien de Paris commémore, avec des manifestations, le 60<sup>e</sup> anniversaire de la parution de l'ouvrage scandale "La Question" d'Henri Alleg qui dénonce la pratique systématique de la torture durant la Guerre de libération nationale.

Ces manifestations, qui interviennent quelques jours après la Déclaration du président Emmanuel Macron dans laquelle il reconnaît officiellement l'assassinat de Maurice Audin et la torture pratiquée par l'armée française durant la Guerre de libération, sont organisées jusqu'au 10 novembre en partenariat avec l'association Art et mémoire au Maghreb.

Dans ce cadre, une conférence a été animée jeudi soir par les historiens Anissa Bouayed, Gilles Manceron et Alain Ruscio ainsi que l'éditeur en Suisse de La Question, Nils Andersson, après la saisie de l'ouvrage en France.

Le journaliste et ancien directeur d'Alger Républicain Henri Alleg, arrêté à Alger par l'armée française le 12 juin 1957, au lendemain de l'arrestation de Maurice Audin, a été torturé, et a subi de multiples interrogatoires pour son soutien à l'indépendance de l'Algérie avant d'être incarcéré à Serkadji (ex-Barberousse) où il a écrit La Question. Un ouvrage dans lequel il raconte sa période de détention et les sévices qu'il y a subis.

Nils Andersson, qui a été décoré en 2013 à Alger de la médaille "Achir" de l'Ordre du mérite national en signe de reconnaissance et de considération pour son soutien à la Guerre de libération na-

tionale, a brossé dans son intervention le contexte politique de l'époque dans lequel l'ouvrage d'Alleg a été publié.

Il a notamment rappelé qu'en Algérie, en pleine guerre d'indépendance, c'était la période de la "grande répression", des enfumades, des "corvées de bois", de la torture, des peines capitales et des internements massifs.

L'armée française utilisait un "système de violences extrêmes", a-t-il résumé, relevant que tous ceux qui étaient en France contre cette guerre et pour l'indépendance de l'Algérie étaient "isolés".

L'historien Alain Ruscio s'est penché, pour sa part, sur l'opinion française de cette époque sur la guerre d'Algérie, notant que pour la majorité des Français, "l'Algérie était française".

Il a ajouté que la décision de François Mitterrand, ministre de la Justice de l'époque, de guillotiner Ahmed Zabana était une "déclaration de guerre". Pour revenir au contexte de la pratique de la torture, Alain Ruscio a affirmé que ce qu'on appelle la "Bataille d'Alger" c'était en réalité l'armée française, la police, la gendarmerie et des milices qui affrontaient des Algériens démunis de tout arsenal de guerre. "La torture était au cœur de la répression contre l'Algérien", a-t-il encore soutenu.

Gilles Manceron a considéré, de son côté, que La Question a eu un rôle détonateur de beaucoup de consciences, comme l'effet de l'affaire Dreyfus provoqué par l'article "J'accuse" du romancier Emile Zola.

### La tâche des historiens reste "immense"

Par ailleurs, l'historien Manceron a expliqué que le caractère minoritaire de l'anticolonialisme auprès de l'opinion française est dû au fait de la conviction chez la majorité des Français que la race blanche était une "race supérieure", conséquence d'"un matriage de cette fausse idée" dans l'enseignement de plusieurs générations.

"Les Français étaient imprégnés par le fait colonial et même après la fin de la Guerre d'indépendance d'Algérie, il était difficile pour nous historiens de rétablir les vérités", a-t-il ajouté, précisant que c'est dans ce contexte que le travail de Pierre Vidal-Naquet sur la torture, la disparition et l'assassinat de Maurice Audin n'avait reçu un écho favorable et n'a pas réveillé les consciences.

"La tâche des historiens reste immense malgré la déclaration du président Macron", a-t-il affirmé. Au cours du débat, auquel ont pris part plusieurs acteurs de la guerre



de libération, dont Ali Haroun, responsable de la Fédération de France du Front de libération nationale (FLN), Mohand Zeggagh, dit Rachid, membre de la Fédération de France du FLN et ancien prisonnier, le militant Henri Pouillot, l'acteur engagé Guy Bedos et des membres de l'association 4ACG (Anciens Appelés de l'Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), les participants ont eu droit à des témoignages, des échanges et des précisions sur des faits liés au sujet de la conférence.

On a évoqué le sort des 180.000 disparus algériens, l'ouverture des archives, les viols pendant la guerre contre des femmes algériennes et la méconnaissance de l'histoire de la Guerre d'indépendance de l'Algérie par les jeunes générations.

À la fin, Anissa Bouayed a invité les participants à visiter l'exposition rendant hommage aux anticolonialistes à travers des œuvres artistiques de nombre de peintres français et algériens, des documents et éditions originales.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA

DIRECTION DE LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS  
N.F : 099028019000629

### AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/- 04 / DFEP / 2018.

Vu les articles N° 40 .72 .73 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du Dhou el hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

La Direction de la Formation et de L'Enseignement Professionnels de la wilaya de M'sila lance :

#### UN AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/- 04 / DFEP / 2018.

pour le projet : ETUDE ET REALISATION ET EQUIPEMENT EN MOBILIER SCOLAIRE.SERVICE COMMUN ET PARC AUTO INSTITUT NATIONAL SPECIALISE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (INSFP)300/120 LITS A M'SILA.

PARU DANS LES JOURNAUX « EL MIHOUER » ET « DK NEWS » LE 19/07/2018

Pour les lots suivants :

**LOT N°10** : Equipement mobilier scolaire + équipement bureautique + équipement de l'amphithéâtre + équipements bibliothèque + équipement de sonorisation informatique et standard+équipement de plaque de signalisation.

**LOT N°11** : Services communs (équipement de cuisine + équipement réfectoire + équipement chambres froides)+ équipement de l'internet + équipement de foyer .

\* Les contractants souhaitant connaître les raisons de leurs décisions doivent contacter leurs services dans un délai de 03 jours à compter de la date de réception de la notification écrite des résultats.

\* Les contractants peuvent contester la décision dans les 10 jours à compter de la date de réception de l'avis des candidats ou des contractants

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA

DIRECTION DE L'EDUCATION  
NIS: 097409019169708

### AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE

Conformément aux dispositions des articles 52, 65 et 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 modifié portant réglementation des marchés publics.

La Direction de l'Education de la Wilaya de Blida informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert n° 10/2018 pour **Renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle 14 Secondaire à travers la wilaya** publié dans les quotidiens nationaux "Akhbar El Yawm" et "DK News" en date du 14/07/2018 pour une durée de 15 jours, qu'à l'issue de l'analyse technique et financière des offres en date du 24/09/2018, a été déclaré infructueux pour les lots :

N° lots	Libellé du lot	Cause d'infructuosité
Lot 06	Equipement de demi-pension	Dépassement du montant alloué

#### Remarque:

Le service contractant invite les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats de l'analyse technique et financière des offres, à se rapprocher auprès de la Direction de l'Education de Blida durant les trois(03) jours qui suivent la première parution de cet avis

## THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU : La nouvelle pièce «Juba II», fascine le public

La nouvelle pièce théâtrale «Juba II» écrite et mise en scène par Lyes Mokrab et produite par le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou et présentée, jeudi en avant première au sein de ce même établissement, a fasciné le public.

L'histoire de grands roi Numide qui a été élevé par Rome, sa passion pour les lettres et les arts, son histoire d'amour avec Cléopâtre de Séléne (fille de Cléopâtre et Marc Antoine), son désir d'inciter son peuple à aimer l'art et le théâtre, ont été mis en avant par M. Mokrab, qui a ainsi restitué une partie du riche parcours de ce personnage historique. Le décor royal digne du statut de «Juba II» dont le rôle a été campé par le talentueux Fellag Malek, les tenues des comédiens restituant les richesses des cours royales, notamment romaines, de l'époque, le tout enveloppé de danses exécutées par des danseurs qui ont offert au public une belle performance, ont subjugué l'assistance nombreuse qui a félicité les acteurs par de généreux applaudissements.

Cette pièce pour adulte, a été jouée par 12 comédiens dont Fellag Malek dans le rôle de



Juba II et Makhmoukhen Djedjiga dans celui de Séléne. Une narratrice a été aussi introduite dans le spectacle ainsi que quatre danseurs (deux hommes et deux femmes). A la fin du spectacle Lyes Mokrab qui a déjà écrit et mis en scène une pièce consacrée à un autre roi berbère, «Massinissa», a exprimé sa volonté de mettre en avant, sur les planches, des personnages histo-

riques berbères.

«Nous avons des personnages historiques et légendaires qui peuvent enrichir notre culture, d'où mon choix de les privilégier aux personnages des autres civilisations», a-t-il dit.

Le directeur du théâtre régionale de Tizi-Ouzou, Farid Mahiout, a rappelé que «Juba II» est la deuxième pièce produite par le Théâtre Ka-

teb Yacine en 2018 après «Célibattantes», également une production pour adulte, dont le texte et la mise en scène sont signés Houche Abderahmane, et qui a été présentée au public le 8 août dernier.

Une troisième pièce sera mise en chantier, en octobre prochain, il s'agit d'une pièce pour enfant intitulée «Aqchich Amenchouf», a-t-il ajouté.

## ORAN: Levée de réserves pour la classement d'un ensemble de monuments



L'annexe d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens protégés (ONGEBP) a procédé à la levée, avant la fin d'année courante, de réserves pour le classement comme patrimoine national d'un ensemble de monuments constituant le système défensif historique de la ville, a-t-on appris du responsable de l'annexe. Ces réserves, formulées par la commission nationale de classement des sites de la Culture, concernent notamment le cadastre architectural, la nature légale des monuments et leurs composantes suivant le modèle en vigueur, a indiqué Massinissa Ourabah, notant que le cadastre du système défensif historique de la ville d'Oran a été effectué en 2016 par un bureau d'études désigné par l'Office national de gestion et exploitation de biens culturels protégés.

Pour lever les réserves, des architectes et spécialistes en archéologie se sont réunis afin de renforcer l'équipe pluridisciplinaire au niveau de l'annexe ayant élaboré le dossier de classement de ces sites déposé en 2015 au niveau de la commission nationale de classement des sites archéologiques, a-t-il fait savoir. Il a encore signalé que les monuments à classer ont été récemment examinés par une représentante de la commission précitée et le Directeur général de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels, en présence du directeur de la culture d'Oran et de représentants du musée national «Ahmed Zabana» et de la société civile dont l'association de protection du patrimoine d'Oran «Bel Horizon». Le dossier comprend des photos de forteresses constituant le système défensif historique de la ville d'Oran, selon la même source.

Le responsable de l'annexe d'Oran de l'ONGEBP a indiqué que pour la première fois il sera procédé au niveau de la commission nationale au classement d'un ensemble entier comme patrimoine national, au préalable d'un classement au niveau mondial. La ville d'Oran est la seule région en Mé-

diterranée où sont concentrées des forteresses en son seul endroit, a-t-il fait remarquer.

Le système défensif historique de la ville d'Oran est constitué de 12 éléments dont des forteresses, des bastions, des tours de contrôle, des portes, des tranchées et un passage sous-sol, situés au vieux quartier de Sidi El Houari et remontant aux années 902 et 903, date de la fondation d'Oran où des civilisations se sont succédées de Méridiens, de Zianides, passant par la présence ottomane et l'occupation espagnole, selon M Ourabah, qui a souligné que des monuments d'autres civilisations peuvent être découvertes si des fouilles seront effectuées au niveau de la Casbah d'Oran.

Au sujet de canons entrant dans le système défensif de la ville d'Oran, le même responsable a fait savoir qu'ils sont intégrés dans un dossier séparé sur recommandation de la commission nationale de classement des sites archéologiques, partant du fait que les canons sont transférables.

## MUSIQUE

### Abdelwaheb Djazouli en concert à Alger



Le chanteur de la variété algérienne, Abdelwaheb Djazouli a animé jeudi soir à Alger un concert empreint de rythmes andalous et chaâbi devant ses admirateurs.

Accueilli à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riad El Feth (Oref), le concert a drainé un public nombreux de fans, gratifiés de pièces de l'andalou, décliné dans ses genres hawzi et chaâbi algérois.

Accompagné d'un orchestre de huit musiciens dont un luthiste, pianiste et un percussionniste, Abdelwaheb Djazouli a revisité des classiques du chaâbi, exécutés avec une finesse vocale et instrumentale. Des titres, très connus du public comme «Bin el bareh oua lyoum» (entre hier et aujourd'hui), «ma narafech oua ana sghir» (Petit, je connais rien), ont suscité de l'admiration d'un public chaleureux.

Les prouesses de l'artiste et son orchestre ont été payées par des applaudissements nourris d'un public mélomane, venu en masse pour assister à cette soirée marquant l'anniversaire de la naissance du chanteur.

Promenant son public dans un

voyage Hawzi, l'artiste a interprété «Welfi Meriem», un classique de la musique andalouse chanté par de grands noms de la chanson algérienne. Dans la deuxième partie de cette soirée, l'artiste a dévoilé trois chansons tirées de son premier album «Jazz man», sorti dernièrement. Djazouli a chanté «Karima», titre de chanson écrite par son père qu'il a dédiée à sa mère, avant d'enchaîner avec «Ya Kmar ya ali» (ô lune si élevée!), composée par Hakim El Batni du groupe Kahina.

Issu d'une famille d'artistes dont son grand-père Cheikh Mohamed Djazouli, Abdelwahab a bercé dans un univers musical qui l'a emmené dans la voie de l'art depuis sa tendre enfance.

Passionné et inspiré par de grands noms du chaâbi dont El Hadj M'hamed El Anka, El Hachemi Guerrouabi, Abdelwahab a fait ses classes au Conservatoire d'Alger où il apprend à jouer de la guitare, du luth et de la mandoline.

A l'association «El Inchirah», qu'il a intégrée en 2003, il apprend de Smain Hini, son mentor, à chan-

ter les noubas (pièces instrumentales et vocales de la musique andalouse). Sur scène, le chanteur qui anime des galas privés, allie des sonorités musicales actuelles dont le gnawi moderne avec le chaâbi algérois, adapté aux goûts et aux attentes de son public.

En 2009, il enregistre son premier single intitulé «Kounti Aliya takadbi» (Tu m'avait menti), suivi de «Hayaw» en 2012 et «Nedjma», sorti deux ans plus tard.

C'est dans «Jazz man», son premier opus de huit titres sorti en février dernier, que Abdelwahab Djazouli retrouve son style (algérois), revisité avec une touche moderne et des rythmes variés.

## TUNISIE

### Le cinéma algérien à l'honneur ce jour à la Cinémathèque de Tunis

Le cinéma algérien sera à l'honneur samedi à la Cinémathèque tunisienne à l'initiative du Ciné-Club de Tunis, lit-on sur la page Facebook des organisateurs.

Le programme de la journée comprendra un hommage au cinéaste algérien Farouk Beloufa, décédé en avril 2018 à Paris, par une séance de projection-débat

son film «Nahla», réalisée en 1979. Après la bataille de Kfar Chouba au Liban, en janvier 1975, Larbi Nasri, un jeune journaliste algérien, est pris dans le tourbillon des événements qui précèdent la guerre civile. Lié à Maha, Hind, Raouf et Michel qui entourent Nahla, il assiste à la construction du mythe de Nahla, une

chanteuse adulée par la population arabe. Un jour Nahla perd sa voix sur scène. L'atmosphère de crise qui règne autour d'elle, gagne comme une infection. Larbi, fasciné, perd pied et s'enlise, selon le synopsis du film.

Après la projection, il sera procédé à un vernissage de clôture d'une exposition d'affiches du ci-

néma algérien, organisée par la Cinémathèque Tunisienne.

La journée se terminera par la projection suivie de débat de trois courts métrages algériens: «Les baies d'Alger» (Hassen Ferhani, 2006), «Les jours d'avant» (Karim Moussaoui, 2013) et «Babor Casanova» (Karim Sayad, 2015).

APS



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°678

folâtre- raient petit potager	↓	infidélité utilités	↓	mise en réserve convien- dra	↓	distendre cité nor- mande	↓	mettent en ordre	↓	amateurs de duels cri de doulueur	↓	étoile de mer mises au tombeau	↓
↓		↓		↓		↓		esprits protéc- teurs existes	↓			↓	
conti- nuaient	→												
dévastai	↓					sourire enfantin	→						
↓						déhors!	↓						
terme de tennis cadre de Hamlet	→			fine alluvion garde d'enfant	→					après bis	→		
↓				↓						purée	↓		
		passages urbains	→							poudre abrasive outil de réception	→		
lieu de supplices	↓	ultime	↓			sans queue commen- ceront	→						
↓					rideau	→							un des cinq sens
↓					se sou- lagent	↓							
néqation	→			transpi- rent	→					lac d'Italie jeu hippique	→		
↓				mais oui	↓								
réfléchir	↓							coupes du labo petits moineaux	→			appris	→
↓												admet- tons	↓
filet lumineux domma- ge	→			railleries	→								répéti- tives
↓				diminuer la voile	↓								
				lit avec peine symbole du fer	→							grosse volaille	→
↓				ralenti- rait	↓							facile	↓
repré- sentée	↓	rurale	↓										
↓								nommer	→				
								engrais	↓				
signe de jeune volonté	→			genre de mouettes	→							soleil délié	→
↓				blessure	↓							abattit	↓
allure	↓					régle- ment brossa le cheval	→			bouche- rie vêtement indien	→		
↓		reptiles sans pattes	→									vieil américain cow-boy de pampa	→
adjectif	↓	regimber	↓										
↓						dupai	→						
						possè- dent	↓						
mariages parties d'assem- blage	→												grande nation
↓								unité de surface article de souk	→			aperçu	→
↓								fanés	↓			note du chef	↓
fructueux	→												
↓										lanceuse de navettes	→		

Solution

C'est arrivé un 29 septembre

**Sudoku n°1978**

8	2	3	4	5	9	7	6	1
4	5	1	8	7	6	3	9	2
6	7	9	3	1	2	5	8	4
9	4	8	5	6	1	2	7	3
1	6	2	7	8	3	9	4	5
5	3	7	2	9	4	6	1	8
3	8	4	9	2	7	1	5	6
2	9	6	1	4	5	8	3	7
7	1	5	6	3	8	4	2	9
7	6	4	3	2	8	5	9	1
8	2	1	5	6	4	9	7	3
4	9	7	3	8	2	6	1	5
6	1	2	8	4	5	7	3	9
9	5	3	8	2	7	1	8	4
7	4	8	1	3	9	5	2	6
3	7	9	2	5	8	4	6	1
2	6	5	4	1	3	8	9	7
1	8	4	9	7	6	3	5	2

Mots Croisés n°1978

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	V	E	R	G	O	N	D	A	G
2	I	N	I	T	I	E	A	I	R	E	R
3	N	A	N	A	S	A	G	E	S	S	E
4	O	M	E	L	E	T	T	E	S	S	I
5	S	O	U	E	E	T	R	E	E	N	
6	A	U	S	S	I	R	A	R	E	T	
7	U	R	E	R	A	I	A	N	S	E	
8	R	E	G	A	L	B	A	A	I	R	
9	E	R	G	A	S	T	U	L	E	D	
10	S	A	R	I	O	T	E	R	A	I	S

Grille géante n°678

•	P	•	A	•	E	•	E	•	C	•	B	•	A
J	A	R	D	I	N	E	T	•	L	A	R	E	S
•	P	O	U	R	S	U	I	V	A	I	E	N	T
P	I	L	L	A	I	•	R	I	S	E	T	T	E
•	L	E	T	•	L	O	E	S	•	T	E	R	
E	L	S	E	N	E	U	R	•	E	M	E	R	I
•	O	•	R	U	E	S	•	A	N	O	U	R	E
E	N	F	E	R	•	T	E	N	T	U	R	E	•
•	N	I	•	S	U	E	N	•	I	S	E	O	
P	E	N	S	E	R	•	T	E	T	S	•	S	U
•	R	A	I	•	I	R	O	N	I	E	S	•	I
M	A	L	•	A	N	O	N	N	E	•	O	I	E
•	I	•	F	R	E	I	N	E	R	A	I	T	•
D	E	P	E	I	N	T	•	C	I	T	E	R	
•	N	A	•	S	T	E	R	N	E	•	R	A	S
S	T	Y	L	E	•	L	O	I	•	E	T	A	L
•	•	S	E	R	P	E	N	T	•	U	T	E	
G	R	A	S	•	A	T	T	R	A	P	A	I	•
•	U	N	I	O	N	•	A	R	E	•	V	U	
T	E	N	O	N	S	•	E	T	I	O	L	E	
•	R	E	N	T	A	B	L	E	•	N	A	S	A

2008 - Le ministre de la Santé du Québec, Yves Bolduc, est élu député de la circonscription de Jean-Talon.  
 2011 - Les députés allemands approuvent massivement le renforcement des pouvoirs du Fonds européen de stabilité financière, chargé de financer les plans de sauvetage des pays de la zone euro en difficulté, comme la Grèce.  
 2014 - Les Expos jouent leur dernier match à Montréal après 36 saisons dans la Ligue nationale de baseball.  
 2000 - L'opposition serbe appelle à la désobéissance civile, contre Slobodan Milosevic qui nie sa défaite face à Vojislav Kostunica.  
 1998 - À l'incitation du président Bill Clinton, Yasser Arafat accepte la proposition israélienne de retrait de 13 pour cent de la Cisjordanie.  
 1995 - Khaled Kelkal, recherché depuis les attentats de l'été, périt sous une grêle de projectiles de gendarmes, près de Lyon.  
 1994 - Le chanteur algérien Cheb Hasni est assassiné, à Oran.  
 1993 - Un séisme fait plus de 16 000 morts en Inde.  
 1992 - À Brasilia, la Chambre des députés destitue le président de la République, Fernando Collor de Mello, pour corruption et forfaiture.

## CYCLISME

## Les Mondiaux de cyclisme 2020 en Suisse, 2021 en Belgique

Les Championnats du monde de cyclisme sur route ont été attribués à la Suisse pour 2020 et à la Belgique pour 2021, a-t-on indiqué jeudi en marge des Mondiaux d'Innsbruck, en Autriche. En 2020, les compétitions auront lieu en Suisse romande, avec départ des courses en ligne à Aigle, la ville siège de l'Union cycliste internationale (UCI), et arrivée à Martigny. La Suisse, qui n'avait plus organisé de Mondiaux depuis 2009 (Mendrisio), a décroché aussi ceux de 2024, pour sa partie alémanique (Berne ou Zurich). En 2021, la ville flamande de Louvain accueillera les arrivées des courses en ligne. Les contre-la-montre partiront de Knokke-Heist pour se terminer à Bruges. Les courses en ligne s'élanceront d'Anvers et arriveront à Louvain.

L'UCI a précisé aussi que les Mondiaux de 2025 auront lieu en Afrique sans préciser le pays concerné. L'année prochaine, les compétitions auront lieu dans le Yorkshire, avec arrivée de la course en ligne à Harrogate (Grande-Bretagne). Les Mondiaux 2022 et 2023 n'ont pas encore été attribués.

## JOJ-2018 :

## La Tunisie représentée par 38 sportifs dans 15 disciplines

La Tunisie sera représentée par 38 sportifs engagés dans 15 disciplines lors des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), prévus du 6 au 18 octobre à Buenos Aires, en Argentine, annonce le Comité National Olympique Tunisien, jeudi.

Les disciplines confirmées sont le rugby à 7, l'haltérophilie, le tir, la voile, le triathlon, le taekwondo, l'athlétisme, la lutte, le judo, la boxe, la gymnastique rythmique, le tennis de table, l'aviron, le canoë kayak et la natation. La délégation tunisienne enregistrera une forte présence des athlètes féminines avec 25 sportives sur un total de 38. Les JOJ seront à leur troisième édition après les jeux de Singapour en 2010 et de Nanjing en 2014.

## GB-USA

## Lourds/WBC - Le combat Fury-Wilder aura lieu au Staples Center de Los Angeles

Le combat très attendu entre Britannique Tyson Fury et l'Américain Deontay Wilder, champion WBC des poids lourds de boxe, prévu le 1er décembre, se déroulera au Staples Center de Los Angeles, ont annoncé jeudi les promoteurs.

L'enceinte, d'une capacité de 21.000 places, abrite traditionnellement les matches de basket des équipes NBA des Lakers et des Clippers.

Elle a toutefois déjà accueilli plusieurs combats de boxe mémorables, tels que l'affrontement Oscar de la Hoya/Shane Mosley en 2000 ou «la bataille des titans», ayant opposé en 2003 l'ancien champion des poids-lourds Lennox Lewis à l'Ukrainien Vitali Klitschko.

Samedi, la date du combat entre Fury et Wilder avait été arrêtée au 1er décembre.

«Les contrats sont signés et la tournée promotionnelle est finalisée avec des arrêts à Londres le 1er octobre, puis New York et Los Angeles», avait indiqué Haymon Boxing, sans préciser la ville et la salle où l'affrontement se déroulera.

Wilder est invaincu en 40 combats, dont 39 remportés avant la limite. Il détient le titre WBC depuis janvier 2015 et l'a défendu victorieusement à sept reprises, la dernière fois en mars dernier contre le Cubain Luis Ortiz, battu par arrêt de l'arbitre à la 10e reprise.

Ancien champion IBF, WBA et WBO de la catégorie-reine, Fury a repris sa carrière en 2018 après trois années de pause et de controverses. Il est lui aussi invaincu et affiche à son palmarès 27 victoires, dont 19 par KO.

APS

## JM-ORAN 2021 :

## Un géant tableau d'affichage électronique et une vaste opération de réaménagement pour le stade Zabana

Le stade Ahmed-Zabana à Oran sera doté prochainement d'un nouveau tableau d'affichage électronique géant dans le cadre des préparatifs de la ville pour abriter les Jeux méditerranéens de 2021, a appris l'APS vendredi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Un avis d'appel d'offre sera d'ailleurs lancé dans les prochains jours pour choisir l'entreprise devant réaliser ce géant tableau d'affichage électronique, a précisé à l'APS, Badreddine Gharbi, le premier responsable de la DJS.

Outre cet équipement qui dotera le stade Zabana, ce dernier fera l'objet aussi d'une grande opération de toilette devant toucher entre autres les tribunes et les vestiaires.

«Cette opération de réaménagement est inscrite dans notre plan en vue des Jeux méditerranéens, mais en aucun cas le stade ne sera fermée, car on attendra la période des vacances pour engager les grands travaux, contrairement au tableau d'affichage électronique qui sera installé bientôt»,

a encore souligné Gharbi.

Il est également prévu que le stade soit doté de portiques électroniques dans le but de lutter contre la fraude et augmenter par là même les recettes de cette infrastructure qui abrite notamment les rencontres du MC Oran, club pensionnaire de la Ligue 1, signale-t-on de même source.

Le stade Zabana a bénéficié, en fin 2016, d'une nouvelle pelouse synthétique de dernière génération venu remplacer l'ancienne qui n'a pas été changée depuis 2009, rappelle-t-on.

Cette infrastructure d'une capacité d'accueil de 40.000 places, a été inauguré 1958. Jusqu'en 1988, le stade était revêtu de tartan qui sera ensuite transformé en gazon naturel. Seulement voilà



l'entretien du gazon s'est révélé trop cher et le gazon naturel a été à son tour remplacé par du synthétique.

En janvier 2008, le stade Ahmed Zabana a subi des travaux de rénovation pour le rendre compatible avec la pratique du rugby. Il a été doté d'une pelouse artificielle de cinquième génération, d'éclairage, d'un nouveau tableau d'affichage électronique, des réparations des canaux d'eau et de la

tauration des gradins. A l'issue de ces travaux, le stade sera ouvert en septembre 2009. Le stade Zabana fait partie de sept infrastructures sportives à Oran concernés par des travaux de réaménagement et mise à niveau en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens, alors que parallèlement à cette opération d'envieure, la capitale de l'Ouest du pays s'apprête à réception un grand complexe sportif, en vue toujours des JM.

## 3EME SEMI MARATHON "BAHIA -AZUR" :

## Abderahmane Khelaïfia de Blida et Cheba Samira d'Alger vainqueurs à Oran

Les coureurs Abderahmane Khelaïfia de Blida messieurs et Cheba Samira d'Alger dames ont remporté l'épreuve reine de la troisième édition du semi-marathon "Bahia Azur", courue vendredi sur une distance de 21 kilomètres de Ain El Truck au Andalous.

Chez les messieurs, Abderahmane Khelaïfia Bilda s'est imposé devant Bousoufa Nadir et Djelloul Mohamed d'Alger. Quant à l'épreuve vétérans sur même distance, c'est Nafsa Safia d'Alger qui a remporté haut la main la

première place, alors que Benzeram Mohamed d'Alger a fait de même chez les messieurs.

L'épreuve du 10 kilomètre a été remportée par Madoui Youssa d'Alger chez les filles et Zahredine Boukharri de la même ville chez les garçons.

Les vainqueurs ont été récompensés par des cadeaux, en présence des membres de la fédération algérienne du sport et travail et de représentant de la DJS Oran.

Cette manifestation sportive, organisée par la fédération algérienne du sport et travail (FAST)

en collaboration avec la ligue de wilaya, l'Association Oran sport et santé et la direction de la jeunesse et des sports.

Cette course sur route qui inaugure le début de la saison sportive enregistre de plus en plus de succès. Lancée en 2016 sous le nom de "Bahia Azur", les participants parcourent la corniche oranaise à partir de la station balnéaire Ain-El-Turck en direction du complexe des andalouses. Plus de 350 coureurs des deux sexes ont pris part à la 3e édition de Bahia Azur.

## TENNIS :

## Madrid accueillera la nouvelle Coupe Davis en 2019 et 2020

Les deux premières éditions de la phase finale de la Coupe Davis, nouvelle version, auront lieu à Madrid en 2019 et 2020, a annoncé jeudi la Fédération Internationale de Tennis (ITF).

Selon le format porté par ce groupe d'investissement Kosmos, présidé par le footballeur espagnol du FC Barcelone Gerard Piqué, la Coupe Davis va désormais se concentrer principalement autour d'une phase finale d'une semaine réunissant 18 nations, dans un lieu unique, en clôture de la saison.

L'édition 2019, prévue du 18 au 24 novembre,

aura lieu à la Caja Magica, où a lieu en mai le tournoi de Madrid.

Pour 2020, elle pourrait se dérouler dans la même enceinte ou au Wizink Center, ancien Palais des sports de la capitale espagnole.

Madrid s'est imposée face à Lille, candidate elle aussi à l'accueil de la nouvelle Coupe Davis.

La dernière finale de la Coupe Davis dans son format actuel entre la France et la Croatie se jouera dans la grande ville du nord de la France du 23 au 25 novembre.

«Nous sommes ravis d'amener la Coupe Davis 2019 à Madrid. ville est

un lieu idéal pour accueillir le tennis de la plus grande qualité», a déclaré le président de l'ITF, David Haggerty, cité dans le communiqué. La France, la Croatie, l'Espagne et les Etats-Unis, les quatre demi-finalistes sortants, sont automatiquement qualifiés pour la première édition new look de la compétition.

S'y ajoutent deux nations invitées, l'Argentine de Juan Martin Del Potro et la Grande-Bretagne d'Andy Murray, dont les organisateurs ont mis en avant la «riche histoire en Coupe Davis» et leur «succès récent dans la compétition» (la pre-

mière titrée en 2016, la seconde en 2015).

Douze pays les rejoindront à l'issue d'un premier tour disputé sur le modèle historique domicile/extérieur, mais réduit à deux jours et avec des matches au meilleur des trois sets (et non plus des cinq). Ce tour qualificatif se tiendra les vendredi 1er et samedi 2 février. Soit la semaine suivant l'Open d'Australie (14-27 janvier). Parmi les affiches, figurent Suisse-Russie, Ouzbékistan-Serbie, Brésil-Belgique, Australie-Bosnie, Inde-Italie ou encore Allemagne-Hongrie.

## Ahmad : «La CAF prendra sa décision pour la CAN 2019 après la présidentielle camerounaise»

Le président de la Confédération africaine de football Ahmad Ahmad a indiqué vendredi que son instance prendra une décision sur le maintien ou pas de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 au Cameroun après la présidentielle prévue dans ce pays le 7 octobre prochain.

«En août, une commission technique de la CAF et une société d'audit ont passé plusieurs jours au Cameroun pour une visite d'inspection. La CAF n'effectuera aucune communication quant à la décision qui sera prise avant la présidentielle camerounaise du 7 octobre. Nous ne voulons pas perturber la campagne.» a déclaré Ahmad dans un entretien accordé au journal Le Monde.

«En 2017, la CAF avait attendu la fin de la présidentielle au Kenya pour annoncer sa décision de lui retirer l'organisation du Championnat d'Afrique des nations «CHAN». Ce n'est pas moi qui vais décider seul si le Cameroun peut organiser ou non la compétition. Nous ne sommes plus dans un système de gouvernance dictatorial, où toutes les décisions étaient prises par une personne. A la CAF, il y a des compétences, des experts. Les décisions sont prises de façon collégiale.» a ajouté le Malgache. Le comité exécutif de la CAF se réunit actuellement en Egypte pour évaluer notamment l'état des préparatifs camerounais pour le tournoi prévu l'été prochain.

D'autre part, le patron de la CAF a défendu la CAN à vingt quatre pays malgré les



problèmes d'infrastructures dans le continent ce qui risque de limiter le nombre de pays capables de l'organiser.

«Il ne faut pas voir les choses ainsi. Beaucoup de pays veulent accueillir la CAN. L'organisation de cet événement peut permettre à des Etats de moderniser ses infrastructures sportives bien sûr, mais pas seulement : ses transports, hôpitaux, communications. Une CAN à vingt-quatre, c'était une volonté des acteurs du foot-

ball africain. Il y a un cahier des charges précis. Les pays candidats sont au courant des exigences. Quand il y a une volonté, on peut faire de grandes choses.» a-t-il estimé. Par ailleurs le patron de la CAF s'est dit «choqué» par les incidents survenus lors de certains matchs de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-2019 en Gambie, à Madagascar et en Angola.

«La CAF est là pour aider les fédérations qui organisent des matchs. On peut envoyer

des experts, des bénévoles, mais elle ne peut pas tout faire. J'ai été choqué par les événements que vous avez cités. L'organisation des matchs demande beaucoup de rigueur et certains Etats doivent moderniser leurs stades. Sinon, il y aura un football africain à deux vitesses alors que c'est une véritable passion en Afrique. Le sport, et le foot en particulier, est un levier important pour l'éducation, pour la jeunesse, pour l'économie.» a-t-il affirmé.

## LIGUE 2 "MOBILIS"/ ASM ORAN : L'entraîneur Zeghdoud sous pression

L'entraîneur Mounir Zeghdoud, arrivé cet été à la barre technique de l'ASM Oran, est dans l'obligation d'améliorer les résultats de son équipe pour préserver son poste, a-t-on averti jeudi à la direction de ce club de Ligue deux de football "Mobilis".

Le président de la section football de l'ASMO, Larbi Oumameur, a déclaré à l'APS que «pour l'heure, l'avenir de Zeghdoud avec le club n'est pas évoqué, mais il est clair que les résultats réalisés jusque-là ne sont pas à la hauteur de nos aspirations».

L'ASMO, reléguée en Ligue deux à l'issue de l'exercice 2015-2016, s'est sensiblement renforcé lors du mercato estival, notamment par des joueurs d'expérience, avec comme objectif de jouer l'une des trois premières places donnant accès à la cour des grands.

Cependant, après sept matches, les Vert et Blanc n'ont pu glaner que sept

points, d'où leur peu reluisante 12ème place au classement. Ils restent sur une défaite sur le terrain de l'ES Mostaganem, alors que leur offensive est stérile depuis quatre rencontres.

«Certes, on n'en est qu'en début de saison, et nous gardons nos chances intactes pour se hisser au tableau à même d'atteindre l'objectif tracés, mais une chose est sûre : les joueurs n'ont plus le droit à l'erreur», a encore mis en garde le responsable oranais, également membre du bureau fédéral de la fédération algérienne de football.

L'entraîneur Zeghdoud, qui avait raté de peu l'accession en Ligue 1 avec la JSM Béjaïa la saison passée, avait déploré dernièrement le manque de concentration de ses poulains préoccupés, selon ses dires, par la non régularisation de leur situation financière. Ce dossier est en passe de connaître son dénouement, assure Oumameur,

annonçant l'entame du paiement des joueurs «avant la fin de ce mois». L'aspect financier n'est pas le seul argument avancé par les joueurs pour justifier leur début raté du championnat. Le fait d'évoluer au stade Ahmed-Zabana s'avère être un autre handicap pour les protégés de Zeghdoud. Oumameur a promis à ce propos de revenir au stade Habib-Bouakeul, le jardin préféré des asémistes, très prochainement, surtout que les travaux de réaménagement de cette enceinte viennent d'être achevés. En attendant, les gars de M'dina J'dida auront la mission très difficile vendredi à l'occasion de la réception du MC El Eulma (16h00) dans le cadre de la 8e journée, un match qu'ils comptent aborder sous le signe de rachat, eux, qui n'ont plus goûté à la victoire depuis la deuxième journée, lorsqu'ils avaient battu lourdement l'USM Blida (4-1).

## LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (1/2 FINALE) : Des arbitres éthiopiens et sud-africains pour Al Ahly (EGY)- ES Sétif (ALG)

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné des trios d'arbitres éthiopiens et sud-africains pour la double confrontation entre les Egyptiens d'Al Ahly et les Algériens de l'ES Sétif comptant pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique.

La manche aller prévue le 2 octobre prochain à 20h00 (heure algérienne) au stade Al Salam au Caire a été confiée à un trio arbitral éthiopiens sous la conduite de Bamlak Tessema Weyssa, assisté de Temisgin Samuel Atango et Kindie Mussie.

La demi-finale retour qui

aura lieu le 23 octobre à 20h00 au stade 8 mai 45 de Sétif sera dirigée par des arbitres sud-africains. Le directeur de jeu est Victor Miguel de Freitas Gomes qui sera assisté de ses deux compatriotes Zakhele Thusi Siwela et Johannes Sello Moshidi. L'ES Sétif s'est qualifiée

pour les demi-finales en éliminant le tenant du titre le WA Casablanca (1-0,0-0) et Al Ahly a sorti les Guinéens de Horoya (0-0, 4-0). L'autre demi-finale opposera les Angolais de Primeiro de Agosto et les Tunisiens de l'ES Tunisiens.

## Décès d'un jeune arbitre sierra-léonais en plein match (CAF)

Un jeune arbitre sierra-léonais Victor Foday Marah, s'est effondré sur le terrain alors qu'il dirigeait un match local le 25 septembre entre Kroobay Community et le Falcon 12 FC, à Kingtom, à l'ouest de Freetown, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

Selon la même source, l'arbitre a été transporté à l'hôpital, où on n'a pu que constater son décès. Agé de 27 ans, il était l'un des plus doués de sa génération et semblait destiné à une belle carrière.

Le secrétaire général adjoint de la CAF, Anthony Baffoe a exprimé au nom de l'instance africaine son émoi après la mort du jeune arbitre sierra-léonais Victor Foday Marah.

«Nous avons appris avec consternation et une immense tristesse le décès soudain de M. Victor Foday Marah, ce jeune arbitre si prometteur. Il avait récemment suivi au Caire le cours pour les jeunes arbitres qui étaient identifiés comme doués d'un fort potentiel. Les responsables du stage avaient noté chez lui de grandes qualités, un énorme potentiel et le voyaient promis à un bel avenir d'arbitre», a-t-il écrit dans son message.

«Nous aimerions exprimer nos plus sincères condoléances à sa famille et à toute la famille du football en Sierra Leone», a poursuivi Anthony Baffoe dans un message à la Fédération de football de ce pays.

## CAN 2019 (QUALIFICATIONS/3E ET 4E JOURNÉE/GR:D)/ BENIN: La liste des Ecureuils face à l'Algérie dévoilée le 2 octobre

Le sélectionneur de l'équipe nationale du Bénin le français Michel Dussuyer dévoilera la liste des joueurs convoqués pour affronter l'Algérie en aller-retour le 12 octobre à Blida et le 16 octobre à Cotonou dans le cadre de la 3e et 4e journée des qualifications de la CAN 2019, le 2 octobre prochain, rapporte jeudi la presse locale.

Le technicien français devrait rester fidèle au groupe convoqué face au Togo à quelques exceptions près, croit savoir la même source.

En prévision de cette double confrontation, la sélection nationale du Bénin effectuera un regroupement de deux jours en France à partir du 8 octobre avant de rallier Alger deux jours après pour affronter son homologue algérienne le 12 octobre à 20h45 au stade Mustapha Tchaker de Blida en match comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, groupe D.

A la fin de ce match, il n'y aura pas de repos pour les hommes de l'entraîneur Michel Dussuyer puisque le lendemain soit le samedi 13 octobre, ils vont rallier Cotonou pour préparer la manche retour qui se jouera le mardi 16 octobre à 15h30.

Pour rappel, l'Algérie et le Bénin partagent la tête du groupe D avec 4 points chacun. Le Togo et la Gambie, quant à eux, ont 1 point chacun et vont se croiser en double confrontation aussi en octobre.

Le chemin d'une quatrième participation à une phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations pour le Bénin passe sans doute par un bon résultat dans cette double confrontation.

## La JS Saoura a déposé son dossier d'engagement en ligue des champions d'Afrique

La JS Saoura (Ligue 1- Mobilis) a officiellement déposé son dossier d'engagement pour sa participation à la ligue des champions de la Confédération africaine de football (CAF), saison 2018-2019, a t-on appris jeudi du vice-président de ce club du sud à Bechar.

«Nous avons procédé au cours de cette semaine au dépôt officiel de notre dossier d'engagement pour la participation à cette compétition africaine auprès de la fédération algérienne de football (FAF)», a précisé à l'APS, Mohamed Djebbar.

«Cette opération d'engagement du club, qui va prendre part pour la deuxième fois à cette prestigieuse compétition, survient avant le dernier délai fixé par la CAF, à savoir le 15 octobre prochain», a-t-il ajouté.

Outre la JS Saoura (vice-championne d'Algérie), le football algérien sera représentée à cette compétition africaine par un seconde club le CS Constantine (champion d'Algérie sortant).

Pour mémoire, la JS Saoura avait été éliminée lors de sa première participation à la ligue des champions d'Afrique du tour préliminaire, après avoir réussi à tenir en échec les Nigériens d'Enugu Rangers (0-0), le 19 février de 2017, en match retour, joué au Nnamdi Azikiwe Stadium de Enugu (Nigéria), alors qu'elle avait été tenue en échec (1-1) en match-aller, le 10 février 2017 à Bécha.

## COUPE ARABE DES CLUBS: Al Ahly domine Nejma 4-1 et passe en 8e de finale

La formation égyptienne d'Al Ahly s'est facilement qualifiée pour les 8es de finale de la coupe arabe des clubs de football en battant l'équipe libanaise d'Al Nejma (4-1), mi-temps (3-0) jeudi soir à Beyrouth en seizièmes de finale retour.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par le Tunisien Ali Maaloul (25'), Moumen Zakaria (35'), Walid Sulaiman (62') et Mohamed Cherif (76') pour Al Ahly. Mohamed Hassen a sauvé l'honneur libanais à la 90e minute sur un coup franc direct. Au match aller disputé au Caire, les deux équipes avaient fait match nul (0-0).

Après cette qualification haut la main des Egyptiens, les hommes de Carteron vont désormais se consacrer à la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique contre la formation algérienne de l'ES Sétif prévue le mardi 2 octobre à 20h00 au stade Al Salam au Caire. La manche retour aura lieu le 23 octobre à 20h00 au stade 8 mai 45 de Sétif. Al Ahly avait éliminé en quarts de finale Horoya (GUI) (0-0, 4-0) et l'ES Sétif a sorti le tenant du titre africain le WA Casablanca (1-0, 0-0). L'autre demi-finale mettra aux prises les Angolais de Primeiro de Agosto et les Tunisiens de l'ES Tunis.

## UNAF: Réunion du comité exécutif le 30 septembre à Sharm Cheikh (Egypte)

Le comité exécutif de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF) se réunira le 30 septembre à Sharm Cheikh, en Egypte, en marge des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire de la Confédération africaine de football (CAF), a indiqué mercredi le site officiel de l'instance.

Plusieurs points seront à l'ordre du jour de cette réunion entre autres, la présentation du rapport de l'AG extraordinaire de l'UNAF, tenue le 18 août dernier et relative à l'adoption d'un statut unifié pour toutes les zones relevant de la CAF, le rapport d'activités de l'année 2018, outre le programme complémentaire de la même année, à la lumière des recommandations issues de la réunion de la commission technique tenue le 25 août dernier.

Les travaux porteront également sur le tournoi de la zone UNAF organisé les 18 et 28 août à Sousse et Monastir, dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations U17, et sur les projets d'accords proposés par le président de l'UNAF, lors de l'AG extraordinaire concernant la libre circulation des joueurs professionnels dans la zone nord-africaine, l'échange des arbitres entre les fédérations locales membres, la discussion de la proposition d'une candidature commune de la Coupe du monde 2030 et l'organisation de la coupe de l'UNAF des clubs champions en 2019.

APS

## MEXIQUE: Maradona promet «une brouette» de griefs arbitraux à la Fifa

L'équipe entraînée par Diego Maradona, les Dorados de Sinaloa, s'est fait éliminer de la Coupe du Mexique 2018 mercredi, la deuxième défaite consécutive pour le légendaire Argentin qui a promis «une brouette» de plaintes contre l'arbitrage à l'attention de la Fifa.

Trois jours après un premier revers dans le championnat de D2, l'excaptaine de l'équipe d'Argentine s'en est de nouveau pris à l'arbitrage, en lâchant, à propos de ses griefs: «Tout sera mis dans la brouette pour la Fifa».

Il en voulait à l'arbitre d'avoir accordé deux coups francs à l'équipe adverse de Querétaro (ancien club du Brésilien Ronaldinho), sur lesquels elle a marqué les buts de la victoire, par Camilo Sanvezzo (2-1).

«L'arbitre ne peut pas offrir un coup franc au bord de la surface à un joueur, qui les tire merveilleusement bien...

mais l'arbitre le connaît, et nous aussi les savons, et nous faisons attention de ne pas faire de faute près de la surface», a pesté l'entraîneur



de la dernière équipe de 2e division qui était encore en lice en coupe.

Malgré son amertume vis-à-vis de l'arbitrage, Maradona s'est montré calme en conférence de presse d'après-match, assurant qu'il ne ressentait pas de pression particulière: «La pression, c'est ce que ressent un père

de famille qui doit sortir à quatre heures du matin pour ramener 100 pesos à la maison.

Et moi, mes marmites sont pleines, Dieu merci». Le prochain rendez-vous des Dorados intervient samedi face aux Leones Negros, pour la dixième journée du championnat de D2. Ancien sélection-

neur de l'Argentine de 2008 à 2010, Maradona (57 ans) a quitté en avril dernier son poste d'entraîneur du Al-Fujairah SC, un club émirati de deuxième division, après 22 matches. Il a par ailleurs été nommé récemment président du club de Brest au Belarus.

## La VAR utilisée dès la saison prochaine (UEFA)

L'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) sera utilisée pour l'Euro-2020, la prochaine édition de la Ligue des champions (2019/20) et lors de l'édition 2020/21 de la Ligue Europa, a officialisé l'UEFA jeudi, en marge d'une réunion de son comité exécutif.

«Nous sommes confiants que l'introduction de la VAR en août 2019 va nous donner assez de temps pour mettre en place un système solide», explique le pré-

sident de l'UEFA Aleksander Ceferin dans un communiqué de l'instance.

Le président de l'UEFA avait jusque-là résisté à adopter la technologie pour la plus prestigieuse compétition européenne alors que le système, présent au Mondial-2018 à l'initiative de la Fifa, a été introduit dans quatre des cinq grands championnats du continent (l'Italie et l'Allemagne l'an dernier, la France et l'Espagne depuis cette

saison). Concrètement, la VAR sera utilisée à partir des barrages de qualifications pour la Ligue des champions 2019/20, la phase de groupes de la Ligue Europa 2020/21 et la Supercoupe d'Europe 2019 pour les compétitions de clubs.

Et à partir de la phase de groupes de l'Euro-2020 et pour le «Final Four» (tournoi final) de la Ligue des nations 2021 pour les compétitions de sélections nationales.

## LIGUE DES CHAMPIONS/ JUVENTUS: Cristiano Ronaldo prend un seul match de suspension

L'international portugais de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo, exclu lors du premier match de la saison en Ligue des champions à Valence, n'a échappé à un match de suspension et sera donc disponible pour la double confrontation avec son ancien club de Manchester United, les 23 octobre et 7 novembre.

L'attaquant de 33 ans

avait été exclu dès la 29e minute du premier match de la phase de poules de sa nouvelle équipe, pour une altercation avec le Valencien Jese Murillo.

«CR7» ne sera donc suspendu que pour la réception, mardi, des Suisses du Young Boys Berne. Il encourrait une sanction plus lourde qui l'aurait privé des retrouvailles

avec le club anglais, avec lequel il a gagné sa première Ligue des champions et son premier Ballon d'or, en 2008. Il avait ensuite rejoint en 2009 le Real Madrid, où il a gagné 4 autres coupes aux grandes oreilles (2014, 2016, 2017, 2018) et 4 Ballons d'or (2013, 2014, 2016, 2017).

«Il était triste après le match, très triste, et on

était tous tristes pour lui», avait ajouté l'ancien Parisien au référence au 11e carton rouge de la carrière de la superstar portugaise.

Mais son premier en Ligue des champions, la compétition où le champion d'Europe aime à briller depuis près d'une décennie» avait déclaré son coéquipier le Français Blaise Matuidi.

## L'Allemagne organisera l'Euro-2024 (UEFA)

L'UEFA a attribué jeudi à l'Allemagne l'organisation de l'Euro 2024 de football, a annoncé le président de l'instance Aleksander Ceferin. L'Allemagne qui avait déjà organisé cette compétition en 1988 était en concurrence avec la Tur-

quie. L'Euro-2024 réunira 24 sélections pour 51 rencontres disputées dans dix stades, dont l'Allianz Arena de Munich et le Stade olympique de Berlin. La dernière grande compétition organisée par l'Allemagne était le Mondial-2006. En revanche, il s'agit de la 4e can-

didature infructueuse de la Turquie, battue d'une seule voix en 2010 par la France pour l'organisation de l'Euro-2016.

L'Allemagne a été désignée à l'issue d'un vote à bulletins secrets du Comité exécutif de l'UEFA qui compte 19 membres.

Deux membres n'avaient pas le droit de vote, Reinhard Grindel, président de la Fédération allemande de football, et le vice-président de la Fédération turque, Servet Yardimci. Le détail du vote n'a pas été communiqué par l'UEFA. «Je voudrais remercier le

Comité exécutif de l'UEFA pour sa confiance incroyable et j'en mesure la responsabilité», a réagi M. Grindel, juste après la désignation de son pays. «Nous voulons organiser une grande fête du football et montrer au monde à quel point notre pays peut être hospitalier», a ajouté Philipp Lahm, ancien capitaine de la sélection allemande qui va prendre la tête du comité d'organisation. Le prochain Euro en 2020 sera organisé dans 12 pays. Le précédent en 2016, qui s'est tenu en France, a été remporté par le Portugal.

**PINSOGLIO  
A PROLONGÉ  
JUSQU'EN 2020**

La Juventus Turin annonce avoir prolongé le contrat du gardien de but Carlo Pinsoglio. Troisième dans la hiérarchie des portiers du club piémontais, derrière Wojciech Szczesny et Mattia Perin, le footballeur de 28 ans a rempli jusqu'en juin 2020. La saison dernière, le dernier rempart italien avait disputé une rencontre de Serie A.



**RETOUR  
IMMINENT  
POUR LLORIS**

Touché à la cuisse droite depuis le début du mois de septembre, Hugo Lloris (31 ans, 3 matchs en Premier League cette saison) n'est plus très loin d'un retour à la compétition. En effet, Mauricio Pochettino a affirmé que le gardien de Tottenham pourrait disputer la rencontre de Premier League face à Huddersfield, ce samedi (16h). "Nous devons l'évaluer demain (vendredi). Il s'en sort très bien. Sinon, nous attendrons jusqu'à mercredi", a indiqué l'entraîneur argentin en conférence de presse. Mercredi, c'est en Ligue des Champions face au FC Barcelone. Un retour de Lloris serait le bienvenu pour ce choc.

**HAZARD  
PARTI POUR  
PROLONGER ?**

Après la victoire des Blues contre Liverpool mercredi, la star belge a évoqué une possible prolongation de contrat.

Malgré un été agité et de nombreuses annonces de départ, Eden Hazard est finalement resté à Chelsea. Et pour le moment, nous pouvons dire que bien lui en a pris. Décisif et percutant sur le terrain, l'international belge rayonne en Premier League. Son dernier coup de force : un chef d'oeuvre contre Liverpool mercredi en coupe, après un joli raid solitaire.

L'ancien Lillois semble parfaitement épanoui, au point de prolonger ? Sans l'officialiser, le numéro 10 des Blues l'a confirmé à demi-mots. "Je n'ai pas signé de contrat... pas encore, pas encore", a-t-il lâché en zone mixte après la rencontre. Visiblement séduit par le

Chelsea de Sarri, Hazard attendrait donc un signe de ses dirigeants.

Annoncé au Real Madrid au cours du mercato estival, après une Coupe du Monde réussie, le natif de la Louvière pourrait donc continuer sur la durée avec le champion d'Angleterre 2016-2017.



**MOURINHO EN FROID  
AVEC RASHFORD ?**

Après Paul Pogba, José Mourinho serait en mauvais termes avec un autre joueur de l'effectif de Manchester United. Selon le Daily Mail, le technicien portugais aurait critiqué Marcus Rashford après la victoire des Red Devils sur le terrain des Young Boys de Berne (3-0), en Ligue des Champions. L'attaquant anglais de 20 ans n'aurait pas respecté les consignes pendant un entraînement et se serait mis à dos son entraîneur.

**SADIO MANÉ, LA  
PROLONGATION  
QUI TARDE À  
VENIR !**

Liverpool n'a pas encore prolongé le contrat de son ailier sénégalais, Sadio Mané. Un accord pas encore trouvé entre les deux parties malgré les performances du fils de Dakar.

"Liverpool a entamé des discussions préliminaires avec l'agent de Sadio Mané vers la fin de la saison dernière", a indiqué le journaliste Pearce. "Les Reds ont clairement indiqué qu'ils étaient prêts à récompenser Sadio avec un nouveau contrat qui le placerait parmi les meilleurs joueurs du club", a-t-il ajouté. "Je pense que c'est trop tôt pour s'en inquiéter. Il est clairement content à Anfield", a-t-il conclu.

Les Reds ont déjà prolongé Roberto Firmino et Mohamed Salah et espèrent faire de même avec Mané pour le blinder alors que des cadors européens le veulent, tel que le Real Madrid.

**MARCELO  
FORFAIT POUR  
LE DERBY ?**

Touché au mollet droit contre le FC Séville, Marcelo pourrait manquer le derby face à l'Atlético Madrid, samedi (20h45).

Le Real Madrid a vécu une sale soirée mercredi à Séville. En plus d'avoir encaissé leur première défaite de la saison en Liga (3-0), les Merengues ont peut-être perdu Marcelo sur blessure. Touché au mollet durant la rencontre, le latéral de 30 ans était quand même resté sur la pelouse jusqu'au coup de sifflet final car Julen Lopetegui avait déjà effectué ses trois changements.



## FÊTE NATIONALE DE TURKMÉNISTAN Le Président Bouteflika félicite son homologue turkmène

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président du Turkménistan, Gurbanguly Berdimuhamedov, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il a réaffirmé son entière disponibilité à œuvrer au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de santé et de bien-être à votre excellence, et de progrès et de prospérité au peuple turkmène frère», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«Je saisis cette heureuse opportunité pour vous réaffirmer mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des liens d'amitié et de coopération existant entre nos deux pays, en vue de les hisser au niveau des aspirations de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE

# Le Président Bouteflika procède à un mouvement partiel dans le corps des walis

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, a annoncé jeudi un communiqué de la présidence dont voici le texte intégral:

«Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, président de la République a procédé ce jour à un mouvement partiel des walis et des walis délégués. A ce titre, sont nommés wali messieurs:

- Saddek Mostefa, Wali de Chlef.
- Hadjadj Messaoud, Wali d'Oum El Bouaghi.
- Maabed Ahmed, Wali de Béjaia.
- Mebarki Ahmed, Wali de Béchar.
- Cherfa Youcef, Wali de Blida.
- Chater Abdelhakim, Wali de Tizi Ouzou.
- Dif Taoufik, Wali de Djelfa.
- Saci Ahmed Abdelhafid, Wali de Sidi Bel-Abbès.
- Mezhoud Toufik, Wali d'Annaba.
- Abla Kamel, Wali de Guelma.
- Badaoui Abbas, Wali de Médéa.



- Baiche Hamid, Wali de Mascara.
  - Bekkouche Benamar, Wali de Bordj Bou Arreridj.
  - Salamani Mohamed, Wali de Boumerdes.
  - El Afani Salah, Wali de Tissemsilt.
  - Mohamedi Farid, Wali de Souk Ahras.
  - Bouchemma Mohamed, Wali de Tipaza.
  - Amieur Mohammed, Wali de Mila.
- Par ailleurs, sont nommés Wali délégué madame et

- messieurs:
- Dahimi Abderrahmane, Wali délégué d'Ouled Djeljel.
- Amaran Farida, Wali délégué de Bouzaréah.
- Harfouche Benarar, Wali délégué de Dar El Beida.
- Smail Mohamed, Wali délégué de Chéraga.
- Yahiatene Yahia, Wali délégué de Touggourt.
- Guedjiba Abdellah, Wali délégué de Djanet.
- Mahmoudi Ahmed, Wali délégué d'El Meghaier.

## PARTIS

# Le FLN salue les décisions issues du dernier Conseil des ministres

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a salué, jeudi, les décisions importantes issues du dernier Conseil des ministres ayant «consacré la dimension sociale de l'Etat» à travers une loi des finances 2019 exempte de toute augmentation pouvant peser sur les familles et classes vulnérables.

Le Bureau politique du FLN a exprimé, après avoir pris connaissance des décisions «im-

portantes» dégagées par le conseil des ministres présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sa «gratitude et reconnaissance» au Chef de l'Etat pour «son souci constant au service du peuple algérien, l'intérêt particulier qu'il accorde aux franges les plus démunies de la société et sa consécration de la dimension sociale de l'Etat», a indiqué un communi-

qué du FLN. Cela se traduit, a-t-on ajouté, par l'augmentation du budget consacré aux transferts sociaux destinés au soutien des familles, à la caisse des retraites et à la politique générale de l'Etat dans les domaines de l'habitat, de la santé et de la solidarité.

Le FLN a également mis en avant l'attachement du président de la République à «la préservation et l'amélioration du

niveau du développement humain en poursuivant les réformes garantissant la justice sociale».

A cette occasion, le parti a réitéré «son soutien total et son appui inconditionnels» à toutes les décisions prises par le Chef de l'Etat, «en vue de continuer à concrétiser son projet de développement et poursuivre la direction du pays avec sa sagesse avérée», conclut le communiqué.

## ÉLECTIONS

# La révision annuelle des listes électorales fixée du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018

La période de révision annuelle des listes électorales sera ouverte du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018, a annoncé jeudi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, appelant les citoyens, non inscrits, à s'inscrire sur la liste électorale de leur commune de résidence.

«Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe les citoyennes et citoyens que la période de révision annuelle des listes électorales aura lieu du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2018, en application de l'article 14 de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral», a-t-il indiqué dans un communiqué.

Le ministère a appelé, à ce titre, les citoyens non inscrits sur les listes électorales et

âgés de dix huit (18) ans révolus le 31 décembre 2018, à «demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence».

Il a invité, par la même occasion, les électeurs ayant changé de résidence à «se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence», soulignant que cette dernière «prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription».

«La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence», a-t-on précisé. Selon le ministre, les bureaux chargés des élections au niveau des communes seront ouverts tous les jours de la semaine, de neuf heures (9h00) à seize heures trente minutes (16h30), à l'exception du vendredi.

## COMMUNICATION

# M.Kaouane : Le soutien de l'Etat à la presse est «immuable»

Le soutien de l'Etat à la presse nationale est «immuable» et multiformes conformément au principe de consécration de la liberté d'expression, a affirmé jeudi à Constantine le ministre de la Communication, Djamel Kaouane.

S'exprimant à l'occasion de la cérémonie de célébration du 55<sup>ème</sup> anniversaire de la création du journal public «An Nasr», le ministre a réitéré la détermination des pouvoirs publics à «soutenir et à accompagner l'élan de modernisation et de développement de la presse nationale au service du pays et des citoyens». «La presse algérienne évolue dans un monde métamorphosé marqué par des avancées technologiques de pointe d'où l'importance de se mettre au diapason de cette moder-

nité tous azimuts pour une meilleure maîtrise des défis de l'heure», a encore ajouté le ministre. Il a dans ce sens exhorté les responsables des différents titres de presse à faire preuve de sens d'implication pour trouver les moyens adéquats pour dégager leurs propres ressources, mettant l'accent sur «le professionnalisme et la crédibilité dans la réussite de la bataille pour la survie et le rayonnement». A son arrivée au siège du journal «An Nasr» situé à la zone industrielle Palma, le ministre a inspecté les locaux de ce quotidien, le centre d'archives notamment regroupant les différentes éditions des quotidiens et hebdomadaires de la région Est du pays. Il a enfin assisté à une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours de Ramadhan initié par ce quotidien.

# Le ministère de l'Education nationale fixe le calendrier des examens nationaux

Le ministère de l'Education nationale a rendu public, jeudi, dans un communiqué, le calendrier des examens nationaux des trois paliers pour l'année scolaire 2018/2019 (BAC, BEM et 5ème). L'examen du baccalauréat aura lieu du 16 au 20 juin, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 9 au 11 juin, tandis que l'examen de la 5<sup>ème</sup> année primaire est fixé au 29 mai, a précisé la même source.

## INTEMPÉRIES : 20.000 foyers sans électricité à Adrar

Les intempéries survenues dans la wilaya d'Adrar dans la soirée de jeudi ont provoqué l'effondrement de neuf (9) pylônes haute tension privant 20.000 clients de l'électricité, a indiqué vendredi un communiqué de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDC) de Blida, filiale du groupe Sonelgaz. Les intempéries qui ont frappé cette wilaya du sud ont engendré des perturbations majeures dans l'alimentation en énergie

électrique à partir de 18h00, a ajouté la même source. «Les fortes rafales de vent et les pluies diluviennes ont endommagé neuf (9) pylônes hautes tension de transport d'électricité et trois (3) supports moyenne tension ainsi que des lignes électriques. Ce qui a occasionné des dysfonctionnements majeurs dans les réseaux électriques de transport et de distribution en privant près de 20.000 clients de l'électricité au niveau des lo-

calités de Reggane, Sali et El Ksour, a précisé le communiqué. La société a toutefois assuré qu'elle a mobilisé des équipes de dépannage et du gestionnaire du réseau de transport et de la Direction de distribution d'Adrar pour réparer les dégâts occasionnés et rétablir l'alimentation en énergie progressivement à tous les clients dans les meilleurs délais, et ce, en dépit des contraintes liées aux conditions difficiles.